

(CARA 'MAG'

PRINTEMPS 2015

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 19

L'EAU :
UNE RESSOURCE À PROTÉGER
UNE RICHESSE À PARTAGER

Après les événements tragiques qui ont endeuillés la France par le décès de onze membres de la rédaction du magazine « Charlie Hebdo » ainsi que trois agents des forces de l'ordre et quatre civils, les agents de l'agglomération Royan Atlantique se sont mobilisés pour rendre hommage aux victimes sous la bannière « Je suis Charlie » le jeudi 8 janvier. Cette initiative fait écho à l'élan de solidarité qu'a connu la France et à l'attachement de notre nation à la liberté d'expression.

Nous n'oublions pas.

édito



En ce début d'année 2015, vous avez montré votre capacité à vous mobiliser lorsque les circonstances l'exigent.

Vous l'avez prouvé lors des événements qui nous ont endeuillés le 11 janvier dernier. Vous avez tous répondu par ces quelques mots « Nous sommes Charlie » et par votre présence, nombreux, lors des différents rassemblements. Vous ne pouvez qu'en être remerciés.

Dans un quotidien heureusement moins tragique, la CARA, ses élus et ses services se mobilisent eux aussi constamment, dans un contexte difficile.

Vous le savez, la crise économique touche l'Europe et en particulier la France depuis 2008. Elle continue de nous affecter, particuliers comme collectivités territoriales. La CARA n'est pas épargnée par ce contexte général mais continue sans relâche à s'engager pour les habitants du territoire.

Ne pas augmenter ses niveaux de prélèvement, pour ne pas alourdir le poids déjà lourd de la fiscalité touchant les particuliers comme les entreprises, constitue un premier choix stratégique. La baisse de la TEOM* cette année en est un des exemples.

Assurer la continuité du service public pour tous, maintenir constamment un haut niveau de qualité, constituent des objectifs tout aussi primordiaux pour la CARA. Ce service public est présent à chaque instant de notre vie quotidienne. Le dossier consacré à l'eau en est un révélateur très concret.

La CARA se doit aussi de jouer pleinement son rôle d'amortisseur économique en poursuivant une politique active d'investissements sur le territoire, favorisant le développement local. La CARA a voté son budget 2015 en février, incluant 34 M€ de dépenses d'équipements productifs sur le territoire. Une synthèse vous en est proposée page 9. Vous le constaterez, ce budget a été élaboré avec un objectif primordial de maîtrise raisonnée des dépenses. Tout y a été mis en œuvre pour utiliser au mieux les ressources de la CARA, en particulier celles issues de la fiscalité locale, donc de nos impôts.

Enfin, il s'agit de poursuivre le financement de nos actions avec toujours moins de moyens. Faire encore mieux avec moins, telle doit être notre souci constant et notre devise ! Ainsi, dès 2015, notre collectivité va devoir remplir ses missions avec un budget diminué de 760 000 € de dotations.

Pour mettre en œuvre ces politiques, vous pouvez compter sur le travail des agents de la CARA, sur les actions menées dans les 34 communes composant le territoire communautaire, dans un objectif sans cesse réaffirmé d'améliorer la vie des habitants, dans tous les domaines d'intervention de la CARA.

*Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

sommaire

ACTUALITÉS

- 4 les rendez-vous du printemps
- 5-6 Actualités
- 7-9 Budget 2015 : préserver l'investissement
- 10-11 Nos déchets valent de l'or
- 12-13 Sécurité et prévention
- 14 Courrier des lecteurs

DOSSIER : EAU

- 15 La gestion de l'eau passe à l'échelle intercommunale
- 16 La gouvernance de l'eau
- 17 Une ressource à protéger
- 18-19 L'agglomération au fil de l'eau
- 20 Un assainissement performant
- 21 Comprendre sa facture

PORTFOLIO

- 22-27 La vie de château

TERRITOIRE

- 28-29 L'eau de la Seudre, une richesse à mieux partager
- 30-31 Portraits d'entrepreneurs
- 32 Saveur d'or pour Navicule bleue
- 33 Énergie : se chauffer pour 300 euros par an
- 34-35 Vie des communes

MAGAZINE

- 36-37 Les 70 ans du bombardement
- 38-39 Viticulture : le choix de la biodynamie
- 40-41 Nature : des jardins sans pesticides
- 42-43 Retour en images sur quelques temps forts de l'hiver
- 44-45 Agenda : les rendez-vous du printemps
- 46 Trucs et astuces pour économiser l'eau
- 47 Ulysse et compagnie

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 20

Web : www.agglo-royan.fr

Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Antoine Bigot, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Pinaud

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia

Rédaction : Alexandre Garcia et Valérie Daviet avec Carole Juda (p.32) et Aurélie Dupont (p.46)

Photos : Amandine Gelot (p.4) ; Antoine Bigot (p.5, 7) ; Christine Busani (p.47) ; Jean-Marc Carment (p.40) ; Jean-Philippe David et Paloma Mouillon (p.28-29) ; Valérie Daviet (p.12-13, 31) ; Alexandre Garcia (p.2, 5, 10-11, 17) ; Sylvie Hamon (p.15) ; Samuel Honoré (p.43) ; Alain Isnard (p.43) ; Carole J. / Côte & Image Royan (p.20, 22-27, 30, 32, 35, 42, 43) ; JBen (p.43) ; Carine Mayau (p.37, 43) ; Stéphane Papeau (p.22-27, 33, 38) ; Didier Piganeau (p.37) ; Franck Prével (p.8) ; JP Renaudie / Balloïde photo (p.35) ; Gilles Saulnier (p.42), préfecture de Charente-Maritime (p.6) ; mairies de Chaillevette, Les Mathes, Saujon et Royan (p.34) ; Collection Eric Renoux / Editions Bonne Anse (p.36) ; Fotolia (p.41, p.46).

Création graphique : Symaps

Conception : Laurent Pinaud

Illustrations : Idé (p.18-19), CARA / Michelle Garreau (p.14), Cara / Piou Piou (p.47).

Impression : Groupe Maury Imprimeur - Malesherbes

Tirage : 51 400 ex

Distribution : Adrexo

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

WEEK-END DU 2 ET 3 MAI 2015

Nautisme en fête sur l'eau, dans l'eau, au bord de l'eau...

Petits et grands, débutants ou confirmés, sont invités à vivre « au fil de l'eau » le temps d'un week-end pour découvrir la diversité des loisirs nautiques du territoire : kayak, char à voile, catamaran, Optimist, pirogue polynésienne, mais aussi planche à voile, sauvetage côtier sportif, stand-up paddle, surf, marche aquatique ou voilier collectif. Les neuf structures nautiques du littoral ou de la Seudre proposent à cette occasion une foule d'animations gratuites, de démonstrations, baptêmes ou initiations.



DIMANCHE 24 MAI 2015

Portes ouvertes dans une dizaine d'exploitations viticoles

Pour la deuxième année consécutive, une dizaine d'exploitations viticoles du territoire ouvrent leurs portes au public à Arvert, Breuillet, Epargnes, Mortagne-sur-Gironde, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet, de 10 heures à 18 heures. Baptisée « Chais d'ici », cette opération permet de partir à la rencontre du monde viticole, de découvrir les métiers et les savoir-faire locaux et de déguster les produits, le tout dans un moment convivial.



JEUDI 4 ET VENDREDI 5 JUIN

Nemanja Radulovic en ouverture des Jeudis Musicaux

Le violoniste virtuose Nemanja Radulovic se produira en concert avec l'ensemble Les Trilles du Diable, jeudi 4 juin à 21 heures, à l'église de Saint-Georges-de-Didonne, et vendredi 5 juin à l'église de La Tremblade, en ouverture de la 27^e édition des Jeudis Musicaux. Du 4 juin au 24 septembre, 34 concerts seront organisés dans les églises de chaque commune du territoire.

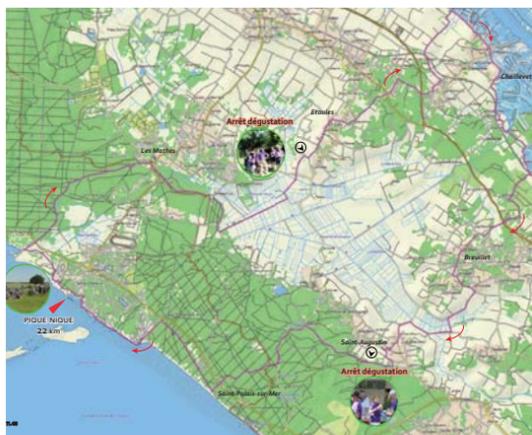


DIMANCHE 7 JUIN

Traversée de la Presqu'île à vélo

À l'occasion de la fête nationale du vélo, la Communauté d'agglomération organise une randonnée de 45 km, dimanche 7 juin, entre Mornac-sur-Seudre et La Palmyre. Celle-ci permettra aux participants de découvrir un nouveau « barreau cyclable », qui permet de rejoindre en pédalant l'estuaire de la Seudre aux plages de Saint-Palais, à travers la forêt des Combots. Afin de joindre l'utile à l'agréable, deux haltes dégustation sont prévues à Saint-Augustin et à Etaules.

Renseignements :
Gilles GUIRAL – 05 46 22 19 52 / 07 60 28 11 48.



Leur tout premier film

C'est une sortie dont beaucoup se souviendront toute leur vie. Le 4 février, les assistants maternels agréés de l'agglomération ont accompagné des dizaines d'enfants au cinéma Le Relais, à Saint-Georges-de-Didonne, pour la projection de *Coucou nous voilà* : huit petites histoires projetées dans le cadre du festival « Ciné mioche ». Cette initiative a permis aux enfants de plus de dix-huit mois de découvrir l'univers du cinéma et des émotions. Pour nombre d'entre eux, il s'agissait de la première découverte de cette grande salle, de l'écran blanc, pour un moment privilégié et formateur partagé avec leurs nounous.

Toute l'année, les quatre Relais accueil petite enfance (APE) de la CARA apportent leur soutien aux assistants maternels agréés ; ils proposent également aux enfants des activités d'éveil et de découverte. Les programmes sont à découvrir sur www.agglo-royan.fr > petite enfance.



Les idées claires sur le logement



Avec les « Essentiels de l'habitat », la Communauté d'agglomération Royan Atlantique propose à ses élus une série de conférences sur la thématique du logement, afin de mieux en connaître les enjeux et déjouer aussi quelques idées reçues. La première réunion, le 17 février, avait pour sujet les logements locatifs aidés, « *auxquels peuvent prétendre 80% des locataires du parc privé* », ont rappelé Philippe Drujon, directeur général d'Habitat 17 et Romain Mignot, directeur de l'association régionale des organismes sociaux pour l'habitat. Les élus communautaires ont ensuite pu visiter un immeuble neuf de 20 logements, avenue de Rochefort à Royan, qui accueillera ses premiers locataires au printemps.



Un café avec la sous-préfète



Une vingtaine d'employeurs, cadres ou responsables associatifs ont participé, le 4 février, au « Café RH » organisé à la Maison de l'emploi, rue Alsace Lorraine à Royan, en présence de la sous-préfète Magali Selles. La réunion avait en effet pour thème « mieux comprendre les aides de l'Etat pour votre entreprise », des contrats aidés aux emplois d'avenir, en passant par les nouvelles mesures de mise en œuvre de l'activité partielle. Les cafés RH sont organisés une fois par mois à la MEFIL, sur des thématiques liées à l'emploi ou aux ressources humaines.

Renseignements MEFIL
au 05 46 05 31 75.



Signature du CRDD, le 26 janvier, par Yves Debien, premier vice-président de la région, Jean-Pierre Tallieu, président de l'Agglomération Royan Atlantique et Régine Joly, élue référente de la Région pour Royan Atlantique.

Des crédits régionaux pour développer le territoire

Dans le cadre du contrat régional de développement durable, une enveloppe de 3,5 millions d'euros a été attribuée par la Région à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique pour soutenir des projets locaux. Conclu pour une durée de trois ans, cet engagement doit répondre aux grandes priorités régionales : emploi et croissance verte, transition énergétique, éducation et formation, biodiversité. Au

total, 580 000 euros seront ainsi consacrés aux manifestations locales (Jeudis Musicaux, festival Crescendo ou Journée de l'entrepreneur), 180 000 à l'Atelier de la création, 800 000 aux bourses régionales Désir d'entreprendre et presque 2 millions d'euros à l'action économique (emploi, énergie et mobilité durable, biodiversité, cadre de vie).

De nombreuses actions ont déjà bénéficié d'une intervention de la Région à hauteur de 7,6 millions d'euros, dans le cadre du précédent CRDD 2007-2013. Celui-ci a notamment contribué à l'amélioration de la gestion hydraulique de la Seudre, à la rénovation de l'hippodrome Royan

Atlantique ou à la réhabilitation du château de Saujon en lieu culturel. L'intervention régionale a également eu des résultats concrets sur la création d'entreprises (attribution de 650 bourses régionales Désir d'entreprendre), le développement de logements locatifs aidés (326 logements construits ou réhabilités), la valorisation touristique du territoire (14 gîtes ou chambres d'hôtes financés et 10 km de pistes cyclables), le soutien apporté à 300 manifestations, la création de 315 postes d'insertion, l'accompagnement de la jeunesse (opération « relais de conduite » pour 60 personnes) ou encore l'animation de la vie locale.



Des actions en faveur du quartier de l'Yeuse-La Robinière

À Royan, l'ensemble urbain de l'Yeuse-La Robinière fait partie des 1 300 quartiers considérés comme prioritaires en France, loin de l'image de prospérité véhiculée par la station balnéaire. Ses 1 200 habitants y sont notamment confrontés à des problématiques sociales, de logement, de chômage ou de réussite éducative tout à fait spécifiques. C'est pourquoi, il va pouvoir bénéficier d'aides de l'Etat pour se développer, et surtout enrayer la progression de la pauvreté et de la précarité. Une convention cadre a ainsi été signée, le 6 février, entre l'Etat, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et la ville de Royan. Il précise l'organisation et les objectifs du contrat de ville qui sera mis en place au cours du premier semestre 2015, en se substituant aux contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) arrivés à leur terme.



Dans un contexte économique et financier difficile, les élus de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique ont adopté un budget contraint mais maîtrisé. Alors que les dotations de l'Etat baissent, près de 34 millions d'euros seront consacrés en 2015 aux dépenses d'équipement et d'investissement productifs, afin de soutenir l'activité économique et renforcer la solidarité communautaire. Les taux d'imposition resteront inchangés pour les ménages et les acteurs économiques.

Le budget 2015 de la CARA a été adopté le 20 février dans un contexte économique particulièrement dégradé et dans lequel le gouvernement exige des collectivités locales de très gros efforts d'ajustement. Pour la CARA, la baisse de 3,67 milliards d'euros inscrite dans la Loi de Finances 2015 s'est traduite par un prélèvement sur la dotation générale de fonctionnement de 537 000 euros, après les 218 000 euros enregistrés l'an passé. À l'échelle du territoire, communes et communauté ensemble, **ce sont plus de 3,6 millions d'euros qui seront prélevés au titre de la participation au redressement des finances publiques.** À ces baisses de recettes s'ajoute la hausse substantielle des versements obligatoires de fiscalité, comme le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources et les versements réalisés aux

communes membres de l'EPCI : en 2015, la CARA reversera ainsi près de **17,5 millions d'euros**. Enfin, la prise de nouvelles compétences (assainissement des eaux pluviales en 2015 et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations en 2016 ou 2018) ne sera pas accompagnée de moyens techniques et financiers supplémentaires pour les exercer.

Pour compenser ces pertes de recettes sans reporter cet effort sur les ménages et les entreprises, les élus ont adopté **une baisse de 3,5 % des dépenses de gestion** (soit 649 000 euros) pour 2015. Ces économies seront notamment réalisées par les différents pôles et services de la CARA tout en assurant le maintien de la qualité et de la continuité du service public rendu aux habitants de Royan Atlantique.

Dans ce contexte, la CARA garde des finances saines avec un taux d'emprunt maîtrisé. En effet, depuis des années, la collectivité a toujours fait ses choix en maîtrisant ses dépenses et en contractant ses emprunts loin des « emprunts toxiques ». **Aujourd'hui, notre intercommunalité est donc en capacité d'emprunter pour investir dans les chantiers d'avenir (gare intermodale, réseaux numériques...) sans mettre en péril ses équilibres financiers.**

Vote du budget : les axes principaux de l'action de la CARA en 2015

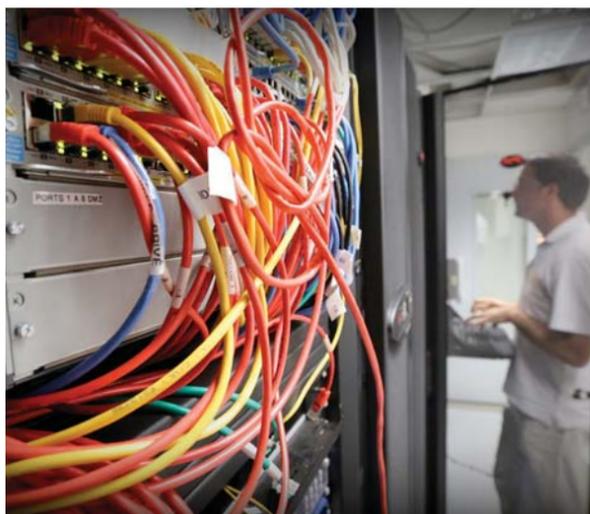
Plus de 110 millions d'euros seront affectés, en 2015, à l'exercice des compétences historiques confiées à la CARA, l'assainissement et les déchets, auxquelles se sont ajoutés les transports, le développement économique et social, l'environnement, l'aménagement du territoire, les animations territoriales ou encore la protection des biens et des personnes. Les investissements (dépenses d'équipement) seront en priorité maintenus : ils assurent en effet **le soutien de notre économie locale**.

Ce nouveau mandat sera marqué par **l'élaboration d'un projet de territoire**, auquel les communes seront très étroitement associées. Il permettra aux acteurs locaux de travailler ensemble pour proposer des orientations stratégiques de développement et des projets concrets. **Un schéma de mutualisation**, en cours de préparation, sera également approuvé à l'automne, afin de clarifier les missions partagées entre l'intercommunalité et ses 34 communes. Enfin, **un pacte fiscal et financier** sera mis en œuvre, pour renforcer la coordination des communes et de la CARA dans leurs choix financiers.

Pour accroître le désenclavement du territoire, un effort très important sera consenti en vue de **généraliser l'accès au très haut débit sur tout le territoire**, dans les dix ans à venir. « *L'infrastructure numérique est devenue un déterminant essentiel des ménages et des entreprises dans leur décision de s'établir. En dehors de Royan, nous n'aurons pas la chance de bénéficier du déploiement de la fibre optique à l'échelle de la CARA* », souligne le président Jean-Pierre Tallieu. Une étude a d'ores et déjà été diligentée fin 2014, pour définir des propositions réalistes en termes de mise en œuvre du THD (Très haut débit) sur le territoire, de financement et d'articulation avec les projets THD départemental et régional.

Le désenclavement est aussi ferroviaire. Ainsi, les principaux chantiers de la CARA en 2015 seront constitués des **travaux de la gare intermodale de Royan**, qui s'achèveront en 2015, et ceux, à venir de **la gare de Saujon**.

Enfin, la solidarité communautaire passe par des actions fortes en matière de **cohésion sociale**. À ce titre, la signature, dès février, de la convention cadre en vue de nouveaux contrats de ville (notamment à Royan), doit permettre à des quartiers en difficulté de bénéficier de l'attention des collectivités pour aider à l'amélioration des conditions de vie, d'emploi et de sécurité des habitants. **L'aide à la production de logements locatifs aidés** pour 1,1 million d'euros constitue également un investissement conséquent de la CARA.



Un effort très important sera consenti en vue de généraliser l'accès au très haut débit sur le territoire.

Pour l'année 2015, le budget de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) s'élève à près de 163 millions d'euros. Il se compose d'un budget principal (62,9 millions d'euros) et de budgets annexes dédiés à l'assainissement (45 M€), à la gestion des déchets (34,5 M€), aux transports (7 M€), aux bâtiments économiques et zones d'activités communautaires (9,9 M€), à l'hippodrome Royan Atlantique (1,2 M€). En 2015, tous budgets confondus, plus de 34 M€ seront ainsi investis sur le territoire. Dans un contexte économique difficile, l'agglomération Royan Atlantique conforte son rôle d'acteur majeur du développement économique local.

LES RECETTES

- Dotation globale de fonctionnement : 9,1 M€
- Fiscalité des ménages : 16,4 M€
- Fiscalité économique : 9 M€
- TEOM + reprise des déchets + contrat de performance Tri (écoemballage) : 15 M€ + redevance spéciale collecte et apport volontaire (2,570 M€) = 17,7 M€
- Redevances assainissement : 6,5 M€
- Versement transport et contributions du Conseil général : 4 M€

Les principales actions 2015

(fonctionnement, investissement et frais de personnel)

(91 M€ Service de proximité) (7,2 M€ Cadre de vie)

- Assainissement : 45 M€ (entretien des réseaux et des installations, assainissement collectif et individuel) ;
- Collecte et traitement des déchets : 34,5 M€ (gestion du service de déchets ménagers, déchèteries, colonnes enterrées...) ;
- Transports : 7 M€ (fonctionnement et équipement du réseau de transports urbains, transports scolaires...) ;
- Politique de la ville et de la solidarité (petite enfance, insertion...) : 4,6 M€.

- Aide à la production de logements sociaux : 1,1 M€ ;
- Actions en faveur du logement : 0,9 M€ ;
- Maison CARA à Saint-Palais-sur-Mer (un nouveau lieu de mise en valeur du patrimoine et de la culture) : 1,8 M€ ;
- Culture, patrimoine, animations territoriales : 2 M€ ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont assainissement pluvial) : 1,5 M€.

(21 M€ Développement du territoire) (6 M€ Sécurité des biens et des personnes)

- Aménagement et entretien des zones économiques : 9,9 M€ (pour accueillir de nouvelles entreprises et favoriser le développement des entreprises locales) ;
- Actions de développement économique : (coup de pouce aux entreprises, développement agricole, ...) : 0,7 M€ ;
- Gare intermodale de Royan : 4,3 M€ ;
- Aménagement de l'espace communautaire (réserves foncières, SCoT) : 1,8 M€ ;
- Hippodrome Royan Atlantique : 1,2 M€ (un équipement structurant au service du tourisme et de l'emploi) ;
- Fonds de concours : 2,2 M€, pour soutenir les projets des communes ;
- Ligne LGV Tours-Bordeaux : 0,5 M€.

- Surveillance des zones de baignade : 1,5 M€ ;
- Contribution au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : 2,7 M€ ;
- Construction nouvelle gendarmerie : 1,8 M€.

CE QU'IL FAUT RETENIR !

- 758 000 euros de PERTE DE RECETTES au titre de la participation nationale au redressement des finances publiques.
- Une BAISSSE de - 3,5 % des frais de gestion de la structure dont - 1 % sur les frais de personnel.
- Une BAISSSE de - 250 000 € du montant de la TEOM* pour les usagers.
- AUCUNE AUGMENTATION DE FISCALITÉ pour les ménages et les entreprises.
- Des dépenses d'équipements à hauteur de 34 M€ pour continuer à investir sur le territoire de la CARA

*Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Nos déchets valent de l'or

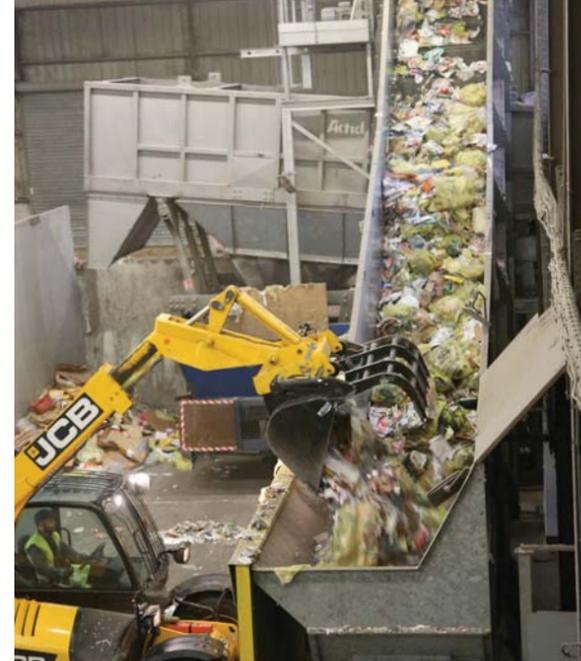
Chaque année, près de 6 000 tonnes de déchets recyclables sont collectées sur le territoire et acheminées au centre de tri de Clérac, dans le sud du département. Papiers, cartons, métaux et plastiques y sont triés pour être revendus aux entreprises spécialisées.

Une fois jetés à la poubelle, où finissent nos déchets ? Certains partent en fumée à l'incinérateur d'Echillais, qui reçoit 20 % des 30 000 tonnes d'ordures ménagères collectées chaque année sur notre territoire. Les autres sont acheminés par camions vers le sud du département, à Clérac, sur le vaste site de l'entreprise Sotrival. Depuis 1996, cette filiale de Sita Sud Ouest (Suez environnement) et d'AGS exploite plusieurs installations dédiées à la valorisation et au traitement des déchets. Les ordures ménagères y sont déchargées, étalées et compactées en fines couches dans des alvéoles rendues soigneusement étanches. Tous les matériaux recyclables sont en revanche préparés à leur seconde vie, au terme d'un périple mouvementé dans les arcanes du centre de tri.

Celui-ci accueille chaque année 20 000 tonnes de déchets issus des collectes sélectives réalisées dans les communes de l'agglomération Royan Atlantique, mais aussi de Haute-Saintonge, Cognac, Gémozac et Pons. Chaque jour, une

montagne de débris alimente ainsi cette énorme machine qui les recrache en séparant les différents matériaux : papiers, acier, aluminium, plastiques, cartons et briques alimentaires. Déposés sur un tapis roulant, les candidats au recyclage affrontent d'abord les couteaux mécaniques qui éventrent les sacs de déchets, rapidement interceptés par deux premiers opérateurs. Une grille élimine ensuite les capsules et autres morceaux de plastique, trop petits pour être revendus. Bientôt, ce sont les boîtes de conserve qui disparaissent, aspirées par des aimants rotatifs. Plus loin, les corps creux (bouteilles, flacons) sont séparés des corps plats (briques alimentaires, journaux) sur un tapis rebondissant. Pots de yaourts, barquettes en polystyrène, films plastique... De nombreux intrus se mêlent encore au flot de papiers et de journaux qui s'écoule entre les mains expertes d'une dizaine d'agents du centre de tri. Ceux-là sont définitivement retirés de la course, tandis que les bouteilles égarées retrouvent le droit chemin.

Au final, le centre de tri de Clérac valorise ainsi 80% des déchets issus de collectes sélectives. Une fois regroupés par famille, ils seront compactés en cubes, prêts à partir vers une nouvelle vie dans le nord de la France (métaux), l'est (plastiques), la Picardie (aluminium), l'Espagne (briques en carton) et la Charente (cartons).



Au centre de tri de Clérac. Déposés sur un tapis roulant, les déchets recyclables sont séparés en différentes matières par des opérations mécaniques associées à du tri manuel.

LA REVENTE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES : UNE RESSOURCE POUR LA COLLECTIVITÉ

En 2014, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a perçu 555 000 euros grâce à la revente des matériaux issus de la collecte sélective :

- Plastiques (bouteilles et flacons) : **157 000 €** ;
- Papiers : **275 000 €** ;
- Acier : **44 000 €** ;
- Aluminium : **4 400 €** ;
- Boîtes et suremballages en carton : **75 000 €** ;
- Briques alimentaires : **420 €**.

Affectées au budget des déchets, ces sommes permettent de limiter la hausse des coûts de gestion.

PENSEZ AU BOUCHON !

La plupart des erreurs de tri concernent les matières en plastique. Pour éviter de se tromper, une règle simple : seuls les emballages qui se ferment avec un bouchon sont recyclables.

Ce qu'il faut mettre dans le bac jaune : bouteilles et flacons plastique (tout ce qui se ferme par un bouchon), cartons d'emballages, papiers, journaux, publicités, magazines, briques alimentaires, boîtes en métal, aérosols non toxiques et barquettes en aluminium... Bien vider les emballages sans les laver, ni les emboîter les uns dans les autres ; les plier, les compacter.

Ce qu'il ne faut pas mettre dans le bac jaune : tous les emballages qui ne se ferment pas avec un bouchon : les sacs plastique, les gobelets, les pots de yaourts, les barquettes en polystyrène et les suremballages en plastique. Ils doivent être jetés avec les ordures ménagères.



Deux guides sont à votre disposition à l'accueil de la CARA et sur le site www.agglo-royan.fr

« Outiller » les élus face à la violence conjugale



Marie-Laure Duhard et Lucien Raude de l'association Tremplin 17

Problématique complexe, la violence conjugale est l'un des axes d'actions mis en avant par le dernier Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Objectif : développer le réseau et l'orientation des victimes en milieu rural.

En 2015, l'aide aux victimes est annoncée comme « une politique prioritaire » du ministère de la Justice. « On découvre depuis dix ans de plus en plus de dossiers de violence lors des audiences correctionnelles, a souligné le procureur de la République de Saintes, Philippe Coindeau, lors de la dernière réunion du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Si la violence s'exerce à l'extérieur, elle s'exerce aussi à l'intérieur des familles. Et c'est tout l'intérêt du travail partenarial qui est fait de permettre à cette violence d'être connue des pouvoirs publics et prise en charge avant qu'elle n'aboutisse à un drame. »

Depuis le début des années 1990, c'est l'association Tremplin 17 qui prend en charge l'accueil d'urgence des personnes sans domicile ou victimes de violence conjugale sur le territoire de l'agglomération. « On voyait arriver de plus en plus de femmes victimes de violence, même si elles ne nous le disaient pas, explique Lucien Raude, le fondateur de l'association. C'était tabou et souvent on ne les croyait pas. Avec Tremplin 17, elles ont trouvé une écoute et une ouverture ». Le moment où une femme battue quitte son mari est un des moments les plus dangereux pour elle : un tiers

des homicides ont lieu lors du départ. « Quitter son foyer se prépare, nous sommes là pour conseiller et orienter la victime (homme ou femme) sur la marche à suivre ». Grâce à ce travail d'accompagnement, Tremplin 17 est parvenu à « stabiliser le nombre d'hébergements d'urgence », dont 40% concernent des femmes battues.

« SI UNE FEMME RETOURNE AU DOMICILE, CE N'EST PAS QU'ELLE "AIME ÇA" : LA SÉPARATION EST UN PROCESSUS, IL FAUT EN MOYENNE SEPT DÉPARTS POUR UN DÉPART DÉFINITIF ! »

Avec le soutien de la CARA, l'association Tremplin 17 a décidé de se rendre en zone rurale pour informer et aider les élus ainsi que le personnel communal, « souvent démunis face aux violences conjugales ». « Nous allons sur le terrain pour rencontrer élus, personnel de mairies et chargés des affaires sociales, expliquent Bruno Guillet, directeur adjoint de Tremplin 17, et Marie-Laure Duhard, chef de service à Tremplin17. Nous leur proposons des outils afin qu'ils puissent détecter les situations de violence, mais aussi entrer en lien avec la personne victime. Une demi-journée retour, quelques mois plus tard, nous permet de faire le point et d'échanger sur des situations qu'ils ont rencontrées. Cette action forme un nouveau réseau actif. Il est du devoir de tout citoyen d'agir face à une personne en danger... à condition de savoir comment ! »

LE CISPD, UNE INSTANCE DE CONCERTATION SUR LA SÉCURITÉ

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est un lieu de travail et d'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés (sous-préfète, procureur, maires, responsables de la police et de la gendarmerie, milieu associatif). Parmi ses missions : identifier les problèmes, définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique, proposer des actions en matière de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes. Lors de sa dernière réunion, le 11 décembre au siège de la CARA, le CISPD a défini quatre actions principales en 2015 : l'information des élus sur les violences conjugales et le relogement d'urgence ; la prévention des risques liés aux réseaux sociaux pour les jeunes ; la remobilisation par le sport ; l'équipement des communes pour les procès-verbaux électroniques.



MÉLISSA, 38 ANS, CINQ ENFANTS :

« Ils ne m'ont pas jugée, ils m'ont écoutée »

- Quand je me suis décidée à quitter mon compagnon, il y a un an, j'ai commencé par regarder sur Internet. Je suis tombée sur Tremplin 17. Je ne pensais même pas qu'il existait ce genre d'accueil. Je les ai appelés, je voulais partir tout de suite, le jour-même, et être hébergée avec mes enfants. J'avais peur de ne plus avoir la force de le faire le lendemain ! Ils ne m'ont pas jugée, ils m'ont écoutée. J'ai compris qu'une victime ne devait pas hésiter à parler.

- Sur 20, je mettrais 18 pour tout ce que j'ai subi... Je l'ai rencontré à l'âge de 16 ans. J'ai arrêté mes études pour aller vivre avec lui. Sa famille était violente. Je voulais le sortir de ça. Mais il est devenu violent à son tour six mois après le début de notre relation. Des gifles au début, puis des coups de poing, un coup de couteau, de pire en pire...

J'avais toujours la boule au ventre, surtout quand il buvait. Il punissait les enfants un peu fort, mais il ne les a jamais battus ; je m'interposais. J'ai subi des violences physiques et psychologiques (soumission et humiliation). Il me traitait de « bonne à rien » et je le croyais. J'étais sous son emprise.

- Ma famille « voyait » : mais comme je ne voulais pas les mêler à ça et que je leur mentais, ils ont abandonné. J'étais seule. J'avais honte. Les copines ? Certaines avaient une « relation » avec mon compagnon. Les enseignants ? Mes enfants ne leur en parlaient pas. Les médecins ? Je cachais, je sortais quand les bleus avaient disparu. Je suis partie une première fois, loin de lui avec mes enfants, j'avais démissionné de mon travail. Mais au bout d'un an, il est venu s'installer avec moi et je suis « retombée dans ses bras ».

- Le déclic ? Quelqu'un m'a dit : « Va falloir que tu le quittes parce qu'un jour il va te laisser sur le carreau ». Aujourd'hui je suis sereine, j'ai retrouvé un travail, je fais des sorties que je ne faisais pas avant : je vais au cinéma, je peux me maquiller... Je vis avec mes enfants dans un appartement de Tremplin17 en attendant de trouver bientôt un logement. Mais je suis encore en contact avec lui : je l'autorise à voir les petits quand il est bien. Il y a quand même eu un jugement, je m'en servirai s'il recommence...

TROIS SITES D'ACCUEIL D'URGENCE

➤ En 2014, Tremplin 17 Royan a accueilli 167 victimes de violence conjugale en urgence : 60 avec hébergement (dont la moitié d'enfants), et 107 sans hébergement (dont 38 enfants et 3 hommes).

➤ Tremplin 17 gère trois sites d'accueil d'urgence : Royan, Saintes et Saint-Jean d'Angély. En plus de ses différents dispositifs d'accueil et d'accompagnement courte ou longue durée, Tremplin 17 Pôle social Royan anime deux réseaux opérationnels (violences conjugales et familiales + urgence sociale), ainsi qu'un groupe d'expression pour les enfants et un atelier d'écriture.

➤ Association Tremplin 17 / 1, rue de la Providence, 17200 Royan

Tél : 05 46 39 04 00

www.letremplin17.fr

Des bus plus grands, à quoi ça sert ?

La mise en service de cinq nouveaux bus plus spacieux, en décembre 2014, sur plusieurs lignes du réseau de transports urbains « cara'bus » a suscité quelques réactions d'internautes. « *Les bus actuels de 50 places circulent déjà presque à vide, alors pourquoi pousser le ridicule jusqu'à mettre des bus de 100 places ?* » s'interroge l'un d'eux. Les évidences sont parfois trompeuses. Voici quelques éléments de réponse.

Pourquoi augmenter la capacité des bus ? Dotés d'une capacité de 106 places dont 38 assises, les nouveaux bus remplacent d'anciens modèles d'une capacité maximum de 65 places. Ils permettent ainsi d'accueillir l'ensemble des usagers sans avoir à doubler le nombre de bus sur certaines lignes, principalement aux heures de pointe en période scolaire, mais également pendant la période estivale. « *En 2013-2014, la hausse de la fréquentation constatée sur les lignes 22 (Ronce-les-Bains/Royan) et 12 (Saint-Palais-sur-Mer / Saint-Georges-de-Didonne) nous obligeait fréquemment à mettre en place un véhicule supplémentaire pour ne laisser personne à quai, précise-t-on au service transports de la CARA. Cette organisation de dernière minute ne permettait pas d'acheminer certains passagers à l'heure. Le doublage systématique de lignes entraînait également un doublement des frais liés aux déplacements, au matériel et au personnel.* » Le choix d'utiliser des bus de grande capacité permet ainsi de répondre à la hausse de fréquentation et d'accueillir des personnes à mobilité réduite sans engendrer de surcoût.

Les bus circulent-ils à vide ? Depuis la création du réseau en 2009, la fréquentation totale des bus a augmenté de près de 30 % pour atteindre un million de voyages en 2013 sur l'ensemble des lignes du réseau. En journée, il est tout à fait normal que les bus soient moins occupés qu'aux heures de pointe. En 2013, 157 000 personnes ont ainsi été transportées sur les lignes principales entre 6h30 et 9h30. Elles étaient 205 000 entre 16 heures et la fin du service, à 19 heures. Entre ces deux périodes d'affluence, 193 000 personnes ont pris le bus pendant les heures creuses, qui sont donc autant utilisées que les heures pleines pour des déplacements loisirs, utiles ou alimentaires... même si les bus sont moins « remplis ».

À quand un bus pour permettre à ceux qui débouchent à 19 heures de ne plus prendre leur voiture ? Les élus de la CARA ont bien conscience que les horaires de bus ne permettent pas encore aux salariés qui terminent leur journée de travail à 19 heures de rentrer chez eux par les transports en commun. La mise en place d'un tel service nécessitant un investissement important, une vaste enquête est actuellement menée auprès de 2 000 personnes pour mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants dans l'agglomération. Une fois ces résultats connus, les élus disposeront de toutes les données pour adapter au mieux les horaires et la fréquence des bus aux différents besoins, et notamment à ceux des actifs.

Sur tous les sujets de l'actualité communautaire, vous pouvez adresser vos questions, idées ou remarques au **Courrier des lecteurs de Cara'mag, 107, avenue de Rochefort - 17100 ROYAN / contact@agglo-royan.fr**
Une réponse thématique sera publiée dans chaque numéro.

LIGNE 12 - TRONÇON ENTRE SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE « PARASOLS » ET LA GARE DE ROYAN



En heures creuses, le bus circule avec peu d'usagers sur certains secteurs et même parfois, à vide entre plusieurs arrêts. Cependant, 30 personnes ont bénéficié du transport « cara'bus » sur ce tronçon de la ligne.

DE L'APPROVISIONNEMENT À L'ÉPURATION :

La gestion de l'eau passe à l'échelle intercommunale



Source de Chauvignac, à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

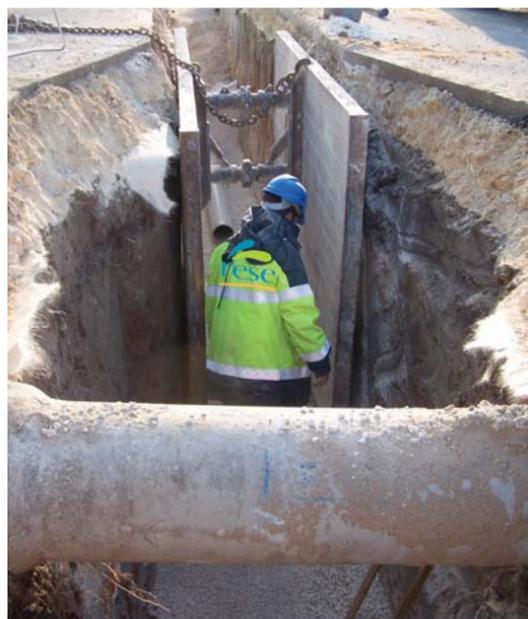
Depuis le 1^{er} janvier 2014, les 34 communes du territoire ont confié à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) la responsabilité de gérer leur approvisionnement en eau potable. Cette nouvelle compétence s'ajoute à celle de l'assainissement des eaux usées, exercée depuis plus de 45 ans par l'intercommunalité. La CARA se retrouve ainsi en position de maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau, de l'approvisionnement au traitement des eaux usées. Dans un environnement aussi sensible et fragile que celui du littoral et de la presqu'île d'Arvert, cette prise de compétence permet à notre intercommunalité de répondre à un enjeu de santé publique essentiel et de faciliter la mise en œuvre de solutions pour garantir l'approvisionnement, sécuriser les ouvrages, protéger la ressource et les milieux aquatiques.

Pour cela, l'agglomération pourra compter sur la longue expérience et les compétences techniques du Syndicat des eaux de Charente-Maritime, auquel la CARA a adhéré le 1^{er} janvier 2014. Créé en 1952, le syndicat départemental regroupe aujourd'hui 432 communes et une intercommunalité, la CARA, pour le compte desquelles il assure la gestion, le renouvellement et le développement du réseau d'eau potable.

Cette prise de compétence souligne également l'évolution en cours dans la gestion de l'eau, qui ne se limite plus à traiter, distribuer et épurer l'eau. La prise en compte du milieu naturel est désormais fondamentale et oblige les collectivités à répondre à une multiplicité d'enjeux, qui tiennent à la fois à la place de l'eau dans la ville, à son impact sur les milieux naturels et sur la santé humaine, et à la prévention des pollutions liées aux activités humaines. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, adoptée en janvier 2014, prévoit d'ailleurs la dévolution de la compétence de gestion des milieux aquatiques (entretien des cours d'eau, gestion des ouvrages, restauration des milieux aquatiques...) et de prévention des inondations aux communes et intercommunalités, au plus tard le 1^{er} janvier 2018.

Le mouvement en cours est donc celui d'une rationalisation des structures de gestion de l'eau et de prévention des inondations. Pour l'eau potable, pour l'assainissement comme pour les milieux aquatiques, l'échelle intercommunale apparaît aujourd'hui comme la plus pertinente pour conduire les réformes et assurer les aménagements nécessaires, dans l'intérêt et pour le bien de tous.

Gestion de l'eau : qui fait quoi ?



L'eau est un produit précieux et fragile. Sa distribution et son épuration nécessitent des compétences techniques et des investissements importants. Dès 1971, les communes ont délégué l'assainissement de leurs eaux usées à l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique s'est également vue confier la compétence « eau potable », déléguée au Syndicat des eaux de Charente-Maritime.

LE DÉCIDEUR : LA CARA

La commune est responsable des services de l'eau et de l'assainissement. Pour assurer son rôle, elle peut se regrouper avec d'autres communes, au sein d'une structure intercommunale. En 1971, 21 communes, dont Royan ont ainsi décidé de confier au jeune Syndicat intercommunal à vocations multiples de la Presqu'île d'Arvert et de la Côte de beauté (SIVOM), l'assainissement des eaux usées, compétence historique et premier budget (33,6 millions d'euros) de notre actuelle Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la CARA s'est également vue confier la compétence optionnelle « eau potable ». En matière d'eaux usées, l'agglomération est ainsi responsable de la qualité et du coût de son bon fonctionnement et des techniques utilisées. Elle est propriétaire des installations qui se trouvent sur son territoire : stations de pompage, usines de traitement de l'eau potable, réseaux de distribution de l'eau potable et réseau de collecte des eaux usées ; stations d'épuration et unités de traitement des eaux usées.

LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » EXERCÉE PAR LE SYNDICAT DES EAUX DE CHARENTE-MARITIME

La CARA a délégué la compétence « eau potable » au Syndicat des eaux de Charente-Maritime, auquel elle a adhéré le 1^{er} janvier 2014. Celui-ci exerce pour son compte toutes les missions liées à l'approvisionnement en eau potable : la gestion du service par délégation (contrats d'affermage avec la Compagnie des eaux de Royan et Véolia) ou en régie (RESE), la réalisation des investissements (6,36 millions d'euros en 2014, 5,61 millions d'euros prévisionnel 2015), l'entretien du patrimoine, la protection de la ressource et de l'environnement naturel.

LES EXPLOITANTS : CER, VÉOLIA ET RESE

La plupart des communes et des intercommunalités délèguent actuellement ces services à des sociétés privées, car les savoir-faire, les techniques et les capacités de financement requis sont de plus en plus complexes et élevés. La CARA a ainsi délégué la gestion du service de l'assainissement à la Compagnie des eaux de Royan, qui assure le fonctionnement, l'entretien et le contrôle du réseau et des installations. En matière d'eau potable, le Syndicat des eaux finance les équipements, mais en délègue l'exploitation à deux entreprises à travers des contrats d'affermage : Véolia pour la ville de Royan et la Compagnie des eaux de Royan pour 29 autres communes du territoire. Enfin, la RESE, régie du Syndicat des eaux, assure ce service à Saint-Georges-de-Didonne, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet et Saint-Romain-sur-Gironde. Ces trois exploitants sont chargés de l'entretien des installations, de la facturation aux usagers, des urgences (fuites) et des interventions techniques, des modifications ou résiliations d'abonnements, des relevés de compteurs et des relations avec les usagers.

CONTACTS

Syndicat des eaux : 05 46 92 72 72

CER : 13 Rue Paul Emile Victor 17640 Vaux-sur-Mer
05 81 31 85 01 / 05 81 91 35 02 (urgences)

Veolia Eau Royan : 16, rue Notre Dame à Royan
05 61 80 09 02

RESE : bureau clientèle 4 rue de la République
à Saint-Georges-de-Didonne
05 46 96 91 06 (pour St Georges de Didonne, St Romain sur Gironde et Floirac)
05 46 97 11 92 (pour St Romain de Benet et Sablonceaux)

Une ressource à protéger

Entre 40 000 et 60 000 mètres cubes d'eau sont consommés chaque jour sur le territoire de l'agglomération Royan Atlantique, où la production maximum atteint 8,6 millions de mètres cubes par an. La ressource, abondante, provient de trois grandes zones d'approvisionnement à Saujon, Chenac et Royan. Ces eaux sont extraites de nappes de plus en plus profondes, les réserves proches de la surface étant touchées depuis trente ans par la présence chronique de nitrates et de produits phytosanitaires.

D'où vient l'eau qui coule de notre robinet ? D'une immense nappe souterraine contenue dans les calcaires du Turonien-Coniacien, de Rochefort au sud du département. Cette ressource très abondante permet d'alimenter toutes les communes du territoire à partir de deux grands champs captants. Le premier se trouve à la Bourgeoisie (commune de Saujon) et Pompierre (Le Chay), avec une production d'eau potable fournissant 24 000 mètres cubes d'eau par jour pour les besoins de la presqu'île d'Arvert.

Le second est la résurgence de Chauvignac, située à Chenac. Cette source bien connue était déjà utilisée par les Romains pour amener l'eau à Talmont. Disposant d'un débit de plus de 20 000 mètres cubes par jour, elle est aménagée en 1955 pour alimenter Royan et le sud du territoire ainsi que les stations balnéaires pendant l'été, quand la demande est la plus forte.

Pour répondre à l'augmentation constante des besoins saisonniers et à la dégradation progressive ou ponctuelle des ressources existantes, de nouveaux forages plus profonds ont été réalisés entre 1990 et 1998 à Royan (Marché de Gros et Saint-Pierre), Vaux-sur-Mer (forage de Bel Air) et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet (forage de Grattechat). L'amélioration des techniques de forage permet alors de s'affranchir des sources et d'aller chercher l'eau entre 300 et 400 mètres de profondeur. Chacun de ces forages fournit en moyenne entre 3 000 et 6 000 mètres cubes par jour d'une eau d'excellente qualité, car elle n'a pas été polluée par les nitrates et les pesticides. « À partir des années 2000, les normes sur la qualité de l'eau évoluent, explique Jacques Lépine, chef du service d'hydrogéologie au Syndicat des eaux de Charente-Maritime. La technologie analytique nous a permis de surveiller des familles de molécules de façon plus aisée et peu coûteuse. On a alors trouvé dans l'eau beaucoup de résidus

d'herbicides, comme l'atrazine ou la simazine. » Pour prévenir ces pollutions, des unités de traitement au charbon actif sont mises en service dans les installations de la Bourgeoisie, Pompierre et Chenac. Un nouveau forage profond est également créé à Arces-sur-Gironde (Le Terrier).

À Chenac, c'est la turbidité de l'eau qui pose parfois problème. Au cours de l'été 2011, la ville de Royan a ainsi connu une crise de la distribution d'eau potable en raison de la présence dans l'eau de particules en suspension, qui peuvent entraîner certains germes dangereux. Pour sécuriser l'approvisionnement, une usine de traitement temporaire de la turbidité a été installée à Barzan, où une nouvelle usine d'eau est actuellement en construction. À partir de l'été 2016, celle-ci permettra de produire jusqu'à 18 000 mètres cubes d'eau par jour en période estivale, pour un investissement de 7 millions d'euros.



À partir de l'été 2016, 18 000 mètres cubes d'eau seront produits chaque jour dans la nouvelle usine d'eau en construction à Barzan.

L'agglomération au fil de l'eau

1 L'EAU VIENT D'ABORD DU CIEL

Chauffée par le soleil, l'eau des océans et des lacs s'évapore et devient nuages. Au contact d'air froid, elle retourne à l'état liquide et tombe en pluie. L'eau ruisselle alors sur le sol, alimente des nappes souterraines ou rejoint les rivières et les fleuves.



2 LE POMPAGE DE L'EAU

L'eau que nous consommons tous les jours tombe du ciel puis est stockée dans le sous-sol pendant une période allant de 30 ans à plusieurs milliers d'années. Pour la récupérer, nous la pompons dans des nappes souterraines situées entre 40 et 300 mètres de profondeur. Ces forages et captages sont au nombre de huit. Ils sont situés à Saujon (La Bourgeoisie), Royan (Saint-Pierre et Marché de gros), Arces-sur-Gironde (Le Terrier), Le Chay (Pompierre), Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet (Chauvignac et Grattechat) et Vaux-sur-Mer (Bel Air).



3 LA FABRIQUE D'EAU POTABLE

Quand elle arrive de la terre, l'eau est brute. De bonne qualité, l'eau prélevée en pays royanais nécessite peu de traitements (pour éliminer les pesticides et les particules) et une désinfection pour assurer sa qualité bactériologique pendant son stockage et son transport.



4 LA VIE DE CHÂTEAU

L'eau est stockée en hauteur dans 18 châteaux d'eau, avant d'être distribuée aux usagers connectés au réseau d'adduction.



5 LA DISTRIBUTION

L'alimentation des 75 000 abonnés est assurée par un réseau de 1545 km de canalisations. Ce réseau est en permanence surveillé, contrôlé et entretenu. Chacun d'entre nous utilise 100 à 150 litres d'eau par jour.

6 L'ÉPURATION

L'eau usée est acheminée par un réseau de 938 km de canalisations et 383 postes de refoulement jusqu'aux stations d'épuration, où elle est nettoyée et purifiée.

- Forages, captages
- Usine de traitement de l'eau potable
- Châteaux d'eau
- Réseaux d'adduction d'eau potable (AEP)
- Station d'épuration des eaux usées
- Réseaux d'assainissement d'eaux usées
- Station de lagunage
- Filtre à sable
- Filtres plantés de roseaux
- Station d'assainissement semi-collective

7 LE RETOUR À LA NATURE

Après avoir été épurée, l'eau est restituée à la nature. Elle est rejetée notamment à marée descendante dans l'océan et l'estuaire de la Seudre... ou infiltrée dans le sol.





Près de 7 millions de mètres cubes d'eau sont traités chaque année sur le territoire, dont 900 000 à la station d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne.

Un assainissement performant pour préserver la qualité de l'eau

L'ostréiculture et le tourisme balnéaire et rural sont des atouts importants pour le développement économique de l'agglomération. Ce développement reste lié à une bonne qualité des eaux des différents milieux (océan, estuaires, marais, rivières), notamment des zones de baignade et des zones conchylicoles. L'assainissement des eaux usées y contribue, en mobilisant depuis plus de 45 ans, un ensemble de moyens pour collecter, transporter et traiter les effluents, dont le volume est multiplié par six en période estivale.

Les activités conchylicoles dans l'estuaire de la Seudre et le tourisme balnéaire ont imposé à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique de disposer d'une logistique très performante pour la collecte et le traitement des eaux usées. En effet, le territoire qui compte près de 80 000 habitants, voit sa population multipliée par six à huit en période estivale. Les unités d'épuration doivent traiter près de 7 millions de mètres cubes d'eaux usées par an, dont plus d'un tiers en juillet et en août.

La sensibilité et la diversité des milieux nécessitent des rendements épuratoires élevés et un surdimensionnement des équipements pour faire face à cette forte augmentation de la population et des besoins en période estivale. Différentes techniques de traitement des eaux sont utilisées selon les charges saisonnières de pollution à traiter. Le réseau collectif est organisé en trois systèmes d'assainissement autour des principales unités d'épuration (Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne et La Tremblade) et d'une de taille plus modeste (Cozes). Il a été complété en 2008 par la création d'une station d'épuration aux Mathes-La Palmyre qui ne fonctionne que l'été pour faire face à l'afflux de population estivale sur cette commune. Ce réseau est constitué de 938 km de canalisations et de 383 postes de refoulement.

Plus de 92 % des habitations en bénéficient (soit 74 259 abonnés au 31 décembre 2013).

Ce dispositif est complété par des stations d'assainissement semi-collectif (l'Eguille-sur-Seudre / Les Métairies, Semussac / Puyrenaud) et des stations de lagunage (Mortagne-sur-Gironde, Arces-sur-Gironde, Le Chay, Talmont-sur-Gironde, Cozes / Les Bretons, Epargnes, Chenac Saint-Seurin d'Uzet, Brie-sous-Mortagne / Boutenac-Touvent, Barzan / Bourg, Barzan-Plage, Grézac et Saint-Romain-de-Benet). Quatre stations d'épuration écologiques, fonctionnant avec des filtres plantés de roseaux, ont également été construites à Sablonceaux (Chez Chailloux et Le Bourg) et plus récemment à Floirac (Mageloup et Fiolle). Enfin, un filtre à sable est présent à Sablonceaux / Le Pont.

UN SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique a mis en place, en 2001, un service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour assurer, notamment, deux missions réglementaires obligatoires. Pour toute création d'un dispositif d'assainissement individuel neuf (dans le cadre d'un permis de construire ou d'une rénovation, réhabilitation...), le pétitionnaire ou le propriétaire doit obligatoirement remplir et déposer un dossier de demande d'installation d'un assainissement individuel. Ce dossier sera instruit par le SPANC lors du contrôle de conception, puis lors du contrôle d'exécution par une vérification systématique du dispositif lors des travaux avant remblaiement des ouvrages. Ce dernier donne lieu à l'établissement d'une attestation de mise en service. Pour toutes les installations existantes, le SPANC réalise la vérification périodique du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages. Ce diagnostic est également à réaliser lors des ventes si le précédent est daté de plus de trois ans. *Renseignements : 05 46 39 64 04.*

Mieux comprendre vos factures d'eau

Le territoire de la CARA compte près de 75 000 abonnés aux services de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Ce sont eux qui financent, par leurs factures, la totalité des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement de ces deux services.

LE PRIX DE L'EAU HARMONISÉ.

Si le prix du service de l'assainissement collectif est identique sur tout le territoire, il existe en revanche plusieurs tarifications différentes pour l'eau potable, qui ont été fixées par les communes avant le transfert le 1^{er} janvier 2014 de cette compétence à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Face à cette disparité de prix, les élus ont pris la décision de simplifier et d'homogénéiser la facture d'eau : une harmonisation à la baisse du prix a été ainsi appliquée à toutes les communes du territoire de la CARA, à l'exception de Royan, où le prix du mètre cube d'eau est aujourd'hui largement inférieur. Concrètement, la redevance est passée de 61 à 45 centimes par m³ d'eau pour la plupart des habitants du territoire, la ville de Royan enregistrant une légère hausse, à hauteur de 4 centimes par an sur 10 ans. D'ici 2025, Royan rejoindra les autres communes, qui verront ce prix revenir peu ou prou à son niveau actuel de 0,61 €/m³. Ce lissage permettra une mise à niveau progressive qui ne pénalisera aucune commune. Au cours de cette période, le Syndicat des eaux s'engage à réaliser sur notre territoire, un programme d'investissement d'environ 50 millions d'euros, supérieur au montant de la redevance qui lui sera reversé.

UNE OU DEUX FACTURES ?

Les habitants de certaines communes reçoivent deux factures distinctes pour l'eau potable et l'assainissement, quand ces deux services sont assurés par des entreprises différentes. La distribution d'eau potable est en effet prise en charge par trois exploitants : Véolia à Royan, la RESE (régie du Syndicat des eaux) à Corme-Écluse, Sablonceaux, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Romain-de-Benet et Saint-Romain-sur-Gironde ; et la Compagnie des Eaux de Royan (CER, filiale de Saur) dans les 29 autres communes du territoire. Un seul exploitant, la CER, assure par ailleurs le service de l'assainissement dans toutes les communes de la CARA.

COMMENT SE DÉCOMPOSE LA FACTURE ?

Pour l'eau potable comme pour l'assainissement, chaque facture comprend une part fixe (l'abonnement) et une part variable proportionnelle à la consommation, auxquelles s'ajoutent les taxes et redevances versées aux organismes publics. Les sommes perçues sont réparties entre la collectivité (pour le financement des investissements) et l'exploitant (pour la rémunération du service et l'entretien des équipements).

→ LA DISTRIBUTION DE L'EAU :

en 2015, sur le territoire de la CARA, le prix de l'eau potable s'élève en moyenne (abonnement et taxes comprises) à 1,88 €/m³ (avec un minimum de 1,53 €/m³ et un maximum de 2,01 €/m³).

→ COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

sur la base habituelle de 120 m³ par abonné et par an, la part assainissement de la facture d'eau s'élève à 291,85 € TTC, ce qui représente 2,43 €/m³ TTC (chiffres 2015). Ce prix s'explique notamment par les investissements importants réalisés pour équiper le territoire d'infrastructures adaptées à la forte population estivale (tourisme et résidences secondaires), l'assainissement en zone littorale étant également soumis à des normes de rejets plus contraignantes.

→ ORGANISMES PUBLICS :

l'Agence de l'Eau Adour Garonne perçoit trois redevances. Deux sont relatives à l'eau potable (prélèvement sur la ressource en eau et pollution). La troisième est destinée à la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées (pour les usagers raccordés ou raccordables à un réseau d'assainissement collectif).

PRIX MOYEN DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DE LA CARA

Sur le territoire de la CARA, le prix moyen de l'eau avec assainissement s'élève au final à 4,31 euros par mètre cube.

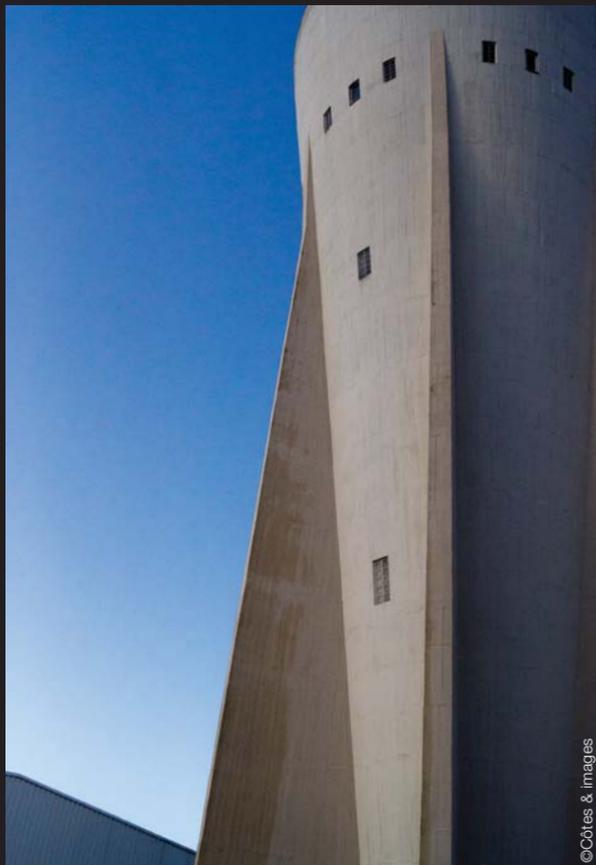
La vie de château

©Côtés & images

Plantés au coeur de la ville ou perdus dans la campagne, leurs silhouettes familières font partie de notre environnement quotidien. Les photographes Carole Juda (Côte & images) et Stéphane Papeau nous proposent leur regard sur les 18 châteaux d'eau du territoire.



©Stéphane Papeau



©Côtés & images



©Stéphane Papeau



©Stéphane Papeau





Cozes



Arvert



Vaux-sur-Mer



La Palmyre



Meschers-sur-Gironde



Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet



Saint-Palais-sur-Mer



La Tremblade



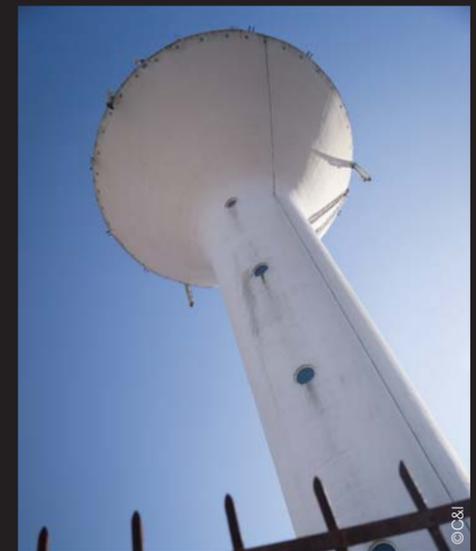
Saint-Palais-sur-Mer



Mortagne-sur-Gironde



Corme-Écluse



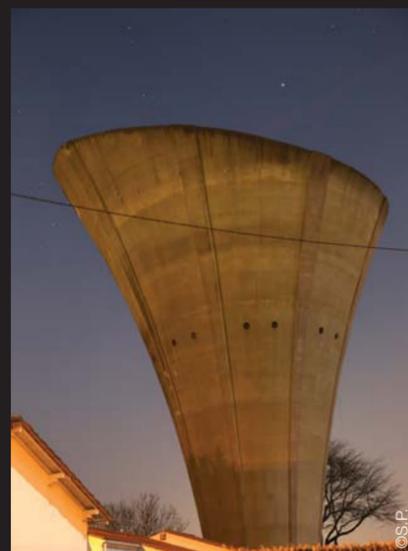
Saujon



Saint-Sulpice-de-Royan



Chaillevette



Royan



Royan



Saint-Georges-de-Didonne



Semussac



L'eau de la Seudre, une richesse à mieux partager



Réduire les prélèvements, protéger les zones humides, améliorer la qualité de l'eau : les différents acteurs du bassin de la Seudre se sont accordés, le 11 février, sur la stratégie à mettre en place pour concilier la protection durable des milieux aquatiques et de la ressource en eau avec la satisfaction de tous les usages.

Depuis 1985, la Seudre ne coule plus comme un long fleuve tranquille. Près d'une année sur deux, son débit descend en-dessous d'un seuil critique. Dans sa partie amont, le cours d'eau se retrouve régulièrement à sec dès le mois de mai, l'allongement et la récurrence des périodes d'étiage (niveau du cours d'eau au plus bas) témoignant de la surexploitation des nappes phréatiques pour l'irrigation et l'eau potable. La succession d'années sèches ravive en outre les conflits d'usage entre les différents secteurs d'activité, l'ostréiculture ne pouvant se passer de l'eau douce sans laquelle l'écosystème de l'estuaire ne peut pas fonctionner.

Ce diagnostic sur la mauvaise santé de la Seudre a incité tous les acteurs concernés à se regrouper pour tenter d'améliorer la situation. Depuis 2009, les élus des cinq intercommunalités et 67 communes du bassin versant, les représentants des usagers, des associations et des services de l'État travaillent ainsi à l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

de la Seudre. Ce document de planification a pour objectif de concilier la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau avec la satisfaction de tous les usages. Pour y parvenir, cinq axes stratégiques ont été adoptés, le 11 février, par la commission locale de l'eau (CLE), le « parlement » de la Seudre.

1. PARLER D'UNE SEULE VOIX.

Structurée pour l'eau potable et l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques est encore peu organisée, ce qui freine la mise en œuvre des réformes. « Il faut commencer par rassembler les maîtres d'ouvrage présents sur le bassin afin de parler d'une seule et même voix », avance Pascal Ferchaud, maire de Saujon, vice-président de la CARA et président de la commission locale de l'eau. Pour agir efficacement, les membres de la CLE proposent de créer une structure de bassin compétente en matière de planification, d'aménagement, de gestion des eaux et assurant la maîtrise d'ouvrage opérationnelle, actuellement dévolue à plusieurs autres organismes.

2. RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES.

Les zones humides (marais doux, marais salés...) qui occupent environ 20 % du bassin versant, jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la Seudre. En période de crue, les marais servent d'éponge et retardent les inondations. En été, ils soutiennent le débit du fleuve, en libérant de l'eau quand la nappe phréatique s'abaisse. Les zones humides épurent l'eau et permettent en outre la reproduction des espèces, comme le brochet. Depuis 1830, ces espaces ont été asséchés pour leur mise en culture. Pour stopper leur dégradation, la CLE propose de les intégrer aux documents d'urbanisme. Le SAGE préconise

également d'accompagner les professionnels vers des activités compatibles avec le maintien et la restauration des zones humides.

3. RÉÉQUILIBRER LES VOLUMES D'EAU PRÉLEVÉS.

La Seudre souffre des prélèvements importants effectués dans les nappes phréatiques : avec 2,8 millions de mètres cubes pompés chaque année pour l'eau potable et 10,2 millions de mètres cubes pour l'irrigation, le milieu aquatique n'arrive plus à reconstituer ses réserves. L'eau potable étant, aux yeux de la loi, un usage prioritaire, l'État a engagé une réforme visant à diminuer d'environ 70% les volumes d'eau prélevés sur la Seudre en été pour l'irrigation, pour atteindre 2,9 millions de mètres cube d'eau d'ici 2021. La CLE propose d'accompagner cette évolution en l'encadrant par un contrat de bassin : l'investissement de fonds publics dans la création de retenues de substitution (pour le stockage en hiver de 3 millions de mètres cubes d'eau) serait alors subordonné à la restauration de zones humides et à l'évolution des pratiques culturales (diminution des surfaces irriguées, optimisation des techniques d'arrosage). « Pour que la situation s'améliore, il est aujourd'hui nécessaire de faire évoluer certaines pratiques, parfois ancestrales, dans l'agriculture ou la consommation d'eau potable », insiste Pascal Ferchaud. Sur les 7 800 hectares de cultures irriguées que compte aujourd'hui la Seudre, le potentiel du milieu ne permettrait d'en arroser qu'environ 1 800.

4. PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX.

La dégradation de la qualité des eaux de l'estuaire amont par la microbiologie et les métaux lourds (cadmium) constitue une menace pour l'activité ostréicole.

La réalisation d'études visant à connaître leur origine permettra de restreindre les flux polluants. La préservation de la qualité de l'eau potable, autre enjeu du SAGE, sera l'objet de programmes d'instauration de pratiques moins polluantes sur les secteurs de captage.

5. PRÉVENIR LE RISQUE « INONDATIONS ».

Le bassin de la Seudre est périodiquement soumis aux aléas de submersion marine et d'inondation fluviale, parfois concomitants, notamment entre l'Eguille et Saujon. Le Syndicat mixte d'ac-

compagnement du SAGE Seudre s'est porté candidat à la réalisation d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), label attribué par l'Etat et assorti de financements. Les premières actions sont en cours.



Source de la Seudre à Saint-Genis-de-Saintonge.



Ruisseau de Chantegrenouille au Chay.



En amont de Saujon, la Seudre asséchée à la Bourgeoisie.



La Grève à Duret à Arvert.



Vue de l'estuaire du pont de Marenes.

PETIT RUISSEAU, VASTE ESTUAIRE

La Seudre prend sa source sur la commune de Plassac pour se jeter, après un parcours d'environ 64 km, dans la baie de Marennes-Oléron. Le petit ruisseau se termine alors par un vaste estuaire. Le bassin versant avoisine 750 km² et réunit tout ou partie de 67 communes, entre le bassin de la Charente au nord et l'estuaire de la Gironde au sud. Au port de Ribérou, à Saujon, le pont à écluses marque la séparation des eaux : douce vers l'amont, saumâtre dans le port et l'estuaire. Les marais salés de la Seudre sont parmi les plus vastes d'Europe.



BREUILLET

Noémie Poirier remporte le concours des jeunes entrepreneurs

Le concours « **Entrepreneurs17, votre entreprise clé en main** », organisé par l'association **Entrepreneur17**, met en avant l'initiative économique. Distinguée pour l'originalité de son projet et la cohérence de son parcours, **Noémie Poirier** remporte cette deuxième édition. À la clé : **8 000 euros** en prestations de service, pour accompagner la création de son entreprise « **Revu et Corrigé** ».

Noémie nous reçoit chez elle à Taupignac. Son garage transformé en atelier a permis à la jeune créatrice de lancer son activité de tapissier-décorateur. Le temps était venu pour cette spécialiste du siège et de la couture d'ameublement « *en couveuse depuis un an* », de basculer vers l'immatriculation. « *Ce prix, sous la forme de chèques services (auprès d'un expert-comptable, d'une agence Web ou encore d'un imprimeur),*

va me servir à communiquer sur mon activité et à accompagner mon lancement officiel... Ça m'a fait du bien de voir que l'on croyait en mon projet et qu'on avait envie d'y investir ! »

Une reconnaissance méritée pour Noémie, qui, à 32 ans, compte déjà « *quatorze années de métier dans les mains* ». Après avoir enchaîné deux CAP à Marseille - couture et siège d'ameublement -, elle rejoint la voie royale des Compagnons du

devoir, à La Rochelle. Son ambition l'amène ensuite à intégrer l'école d'ameublement de Paris pour se spécialiser grâce au brevet professionnel. Noémie rénove et apporte une touche contemporaine aux sièges et meubles selon la demande. « *Je me déplace au domicile de la personne pour mieux la conseiller et mesurer son projet. Tout est fait sur-mesure : rideaux, coussins, têtes de lits... J'interviens également en tant que sous-traitant pour des magasins.* »

SA SPÉCIALITÉ : LA RESTAURATION DE MOBILIER VINTAGE

Sélection des étoffes, choix des coloris, conception de décors à base de textile, Noémie déploie une large palette de créativité. « *J'ai vraiment envie de partager ma passion pour la décoration d'intérieur. J'aime le mélange entre tradition et techniques modernes. Etre localisée à Breuillet, c'est parfait pour moi : je peux accéder facilement à la côte ou aller dans les terres.* »

Après avoir exercé en tant que salariée pendant quatre ans à Paris « *pour des bonnes maisons comme Domeau & Pérès* », puis plusieurs années pour une enseigne royannaise, cette jeune maman a finalement décidé de franchir le pas en tant qu'artisan. « *J'aime bien apporter de la fraîcheur et une certaine originalité. C'est mon côté vintage revisité !* »

Son projet ? « *Pourquoi pas rejoindre un pôle d'artisans ou investir un local à plusieurs. J'ai besoin aujourd'hui de présenter*

mes tissus et de donner plus de visibilité à mes créations. Mon rêve étant d'avoir plus tard un beau magasin... »

Noémie Poirier
tapissier-décorateur
2, route de Taupignac
17920 BREUILLET

Tél : 06 07 41 72 04

www.revu-et-corrige.fr

ROYAN

Nicolas Pinson Parmi les meilleurs apprentis pâtissiers



Nicolas aux côtés d'Olivier Prinnet, boulanger-pâtissier à Semussac

L'épreuve régionale du concours du meilleur apprenti pâtissier de France 2015 se déroulait au campus des métiers de Saint-Germain-de-Lusignan, le 17 novembre dernier. Seul candidat à représenter ce centre de formation, le royanais Nicolas Pinson monte sur le podium.

Nicolas a appris les bases du métier avec son grand-père Jean-Michel Pinson, boulanger à Breuillet. « *Je suis tombé dedans à l'âge de trois ans* ». Une vocation toujours aussi vivace pour ce jeune apprenti de dix-neuf ans, qui a passé un CAP boulanger avant de décrocher son CAP pâtissier avec une note de 16,5 sur 20. Pour le concours régional pâtisserie, les apprentis sélectionnés (deux par département),

ont « *bûché* » pendant sept heures sur le thème de la « *musique* ». Chacun des participants devait réaliser : des religieuses, un plateau en nougatine, des entremets à la framboise, des tartelettes et une pièce en chocolat. Le piano en chocolat de Nicolas a été remarqué. « *J'ai eu un mois pour me préparer à ce concours. Olivier Prinnet, avec qui j'ai fait mon apprentissage de pâtissier pendant deux ans, m'a soutenu. Je me suis aussi entraîné avec le charcutier-traiteur David Bret (meilleur ouvrier de France), qui m'a guidé pour les associations de saveurs, et Raphaël Dussuelle, professeur en pâtisserie au Campus.* » Le jury a attribué la première place à Maëva Gourmelen, jeune pâtissière de Vouillé dans les Deux-Sèvres. Elle représentera le Poitou-Charentes à la finale nationale au mois d'avril 2015. Nicolas Pinson termine ex-æquo à la troisième place. Une récompense savoureuse et méritée ; la cerise sur le gâteau pour ce futur boulanger habitué des podiums.





ARVERT

Une saveur d'or pour Navicule bleue

Ils en rêvaient, le jury du concours des saveurs régionales l'a fait... Les travailleurs de l'association Navicule bleue, à Arvert, ont décroché le 19 novembre dernier la saveur d'or dans la catégorie « produits de la mer », pour leurs huîtres fines de claires IGP (indication géographique protégée) Marennes-Oléron.

Au-delà de la performance réalisée par l'équipe, c'est aussi tout le travail mené par cet établissement et service d'aide par le travail qui est récompensé. « *Tout a commencé en 2003, quand j'ai présenté un site vierge à nos futurs partenaires, se souvient Thierry Lèques, le directeur de l'association. Il leur a fallu une bonne dose d'imagination pour visualiser ce que je voulais créer... et ils m'ont suivi.* » Le maire, Michel Priouzeau, s'est fortement impliqué dans le projet. L'association achète et réhabilite des marais à

Coux, lieu-dit de la commune, et y installe une activité de sous-traitance ostréicole. Seize personnes en équivalent temps-plein et deux encadrants proposent, pour le compte d'ostréiculteurs locaux, l'élevage et l'affinage des huîtres. Quatre catégories sont travaillées : la « pousse en claire », la « spéciale de claire », la « label rouge » et la « fine de claire ».

Du captage à partir de naissain local, à la nurserie, ils élèvent ainsi chaque année entre 4 et 8 tonnes d'huîtres selon des méthodes traditionnelles. Les jeunes huîtres



sont ensuite remises aux ostréiculteurs qui les font grossir en mer. En fin d'élevage, l'association s'est spécialisée dans l'affinage en claires et la livraison définitive aux partenaires ostréicoles. « *Nous ne vendons qu'à des professionnels, pour respecter le pacte de nos débuts : ne pas exercer de concurrence,* souligne Thierry Lèques.

Au total, Navicule bleue emploie 80 personnes en situation de handicaps divers, qui opèrent dans les domaines de l'entretien des espaces verts, la restauration, la décoration marine, la sous-traitance artisanale et interviennent également sur le Port de la Cotinière. « *Au-delà du handicap, on se rend compte qu'il y a de réelles compétences individuelles et le désir de bien faire,* » résume le directeur de Navicule bleue.

Ils se chauffent pour 300 euros par an

Ossature bois, énergies renouvelables, isolation avec des matériaux naturels... Les maisons exemplaires se multiplient sur le territoire, comme à Meschers, où deux couples ont opté pour le confort du bois et les factures allégées.



En Bourgogne, leur grande maison en pierre consommait entre 4 000 et 5 000 litres de fioul par an. « *Certains hivers, le combustible gelait dans les tuyaux,* se souviennent Marie-Noëlle et Alain Schermann, qui sont arrivés dans le département en 2008. Après quelques années de location, ils décident de faire construire à Meschers une maison contemporaine en ossature bois, très économe en énergie. « *On voulait apporter une pierre à l'édifice, réduire notre consommation d'énergie, polluer moins,* » précise Marie-Noëlle. Pour le chauffage, le choix se porte rapidement sur un poêle à bois, couplé à un puits canadien : capté dans le jardin, l'air extérieur est doucement réchauffé par la température du sol, à deux mètres sous terre, avant de renouveler l'air intérieur. « *Une méthode simple et efficace,* » résume Alain Herpin, le maître d'œuvre, spécialiste des bâtiments BBC et des maisons à ossature bois.

Sur les murs et sous le toit, des panneaux épais de laine de bois remplacent les isolants classiques à base de laine de verre ou de roche. « *Le bois procure une grande sensation de confort, explique le professionnel. Il offre des possibilités thermiques qu'on ne trouve pas dans les maisons en dur.* » Résultat : il suffit de quelques stères de bois pour chauffer la maison toute l'année, où la température descend rarement en dessous de 21°C. « *Ce qui consomme le plus, c'est la télévision et l'ordinateur,* » constate M. Schermann, qui met la première bûche en se levant.

Alain Herpin a déjà construit vingt-cinq maisons en bois, dont cinq à Meschers. Celle de Daniel et Elisabeth Dutheil est orientée plein sud. En hiver, le soleil inonde la pièce principale, qui est protégée en été des rayons les plus chauds par une avancée de la toiture. Poêle à bois, panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude et photovoltaïques pour la production d'électricité, double-vitrage et récupérateur d'eau de pluie de 5 000 litres complètent l'équipement de la maison. « *On est autonomes pour l'eau chaude d'avril à octobre, souligne Daniel Dutheil. La réserve d'eau de pluie nous permet d'alimenter les toilettes, le lave-linge et d'arroser le jardin.* » Quant au surcoût de construction d'une telle maison, il s'établit à environ 150 euros par mètre carré, selon les calculs d'Alain Herpin. « *On ne vit pas dans une maison de luxe, nuance Elisabeth Dutheil. On a seulement fait le choix d'investir pour lutter à notre échelle contre le réchauffement climatique.* »





Important soutien aux projets des communes

Comme en 2014, l'agglomération Royan atlantique apportera en 2015 une aide de 1,1 million d'euros pour soutenir les projets des communes. Depuis la mise en œuvre des fonds de concours en 2007, 4,7 millions d'euros ont ainsi été consacrés à la réalisation de 87 chantiers, de la construction d'une halle à Brie-sous-Mortagne à l'aménagement du port de Mortagne-sur-Gironde, en passant par la création d'une piste de skate-park à Cozes, l'extension du restaurant scolaire à Etaules et la construction d'une crèche à Meschers-sur-Gironde. Voici la liste des treize projets pour lesquels la CARA a participé au financement en 2014 :

ARCES-SUR-GIRONDE : attribution d'un fonds de concours de 13 306 euros pour la réalisation d'un parking communal près du cimetière, sur un montant total de 46 013 euros ;

BOUTENAC-TOUVENT : attribution d'un fonds de concours de 9 715 euros pour la rénovation de la salle associative, sur un montant total de 31 873 euros HT ;

CHAILLEVETTE : attribution d'un fonds de concours de 68 868 euros pour les travaux d'aménagement de la place de Chatressac, sur un montant total de 172 213 euros ;

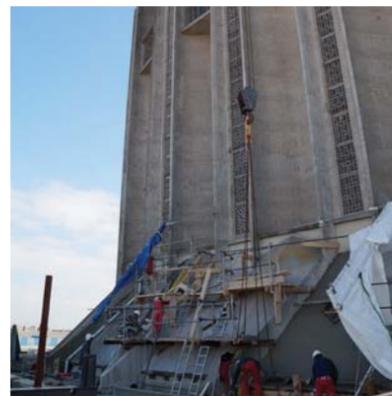
COZES : attribution d'un fonds de concours de 21 500 euros pour la rénovation « performance énergétique » des bâtiments communaux, sur un montant total de 54 954 euros ;

LES MATHES-LA PALMYRE : attribution d'un fonds de concours de 35 793 euros pour des travaux d'extension des locaux scolaires, sur un montant total de 223 621 euros ;



MÉDIS : attribution d'un fonds de concours de 12 282 euros pour la mise en accessibilité de la mairie, sur un montant total 85 965 euros ;

ROYAN : attribution d'un fonds de concours de 89 191 euros pour la restauration de l'église Notre-Dame, sur un montant total de 1,2 million d'euros ;



SABLONCEAUX : attribution d'un fonds de concours de 13 364 euros pour la construction d'un court de tennis avec un mur d'entraînement, sur un montant total de 42 228 euros ;

SAINT-AUGUSTIN : attribution d'un fonds de concours de 9 209 euros pour la réalisation du parking des Bassamards, sur un montant total de 30 696 euros ;

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN : attribution d'un fonds de concours de 150 000 euros pour des travaux d'aménagement de la mairie, sur un montant total de 712 606 euros ;

SEMUSSAC : attribution d'un fonds de concours de 79 460 euros pour des travaux d'aménagement de voirie du centre-bourg, sur un montant total de 426 480 euros ;

SAUJON : attribution d'un fonds de concours de 47 600 euros pour la construction d'une crèche, sur un montant total de 625 000 euros ;



LA TREMBLADÉ : attribution d'un fonds de concours de 13 152 euros pour l'aménagement d'un skate-park, sur un montant total de 77 998 euros.

COZES

Balade nocturne pour traquer les déperditions d'énergie



Une quinzaine de personnes ont participé, le 17 février, à la balade thermographique organisée dans les rues de Cozes par le conseiller énergie de la CARA, Sébastien Auriac. À l'aide d'une caméra thermique, chacun a pu visualiser les déperditions d'énergie sur plusieurs maisons d'un quartier préalablement identifiées. Cet appareil permet en effet de mesurer les différences de température, et de voir ainsi l'air froid passer sous une fenêtre ou les ponts thermiques sous une toiture. Au cours de l'hiver, cinq balades ont été organisées pour les habitants à Chaillevette, L'Eguille-sur-Seudre, Saujon, Royan et Cozes. Chacune s'est terminée dans une salle municipale par l'analyse des images recueillies et des problèmes rencontrés. Le conseiller énergie propose alors des conseils sur les éventuels travaux à réaliser, et apporte des précisions sur les subventions dont les occupants peuvent bénéficier pour l'isolation ou l'amélioration énergétique du bâtiment.

Renseignements à l'Espace Info Energie de la CARA au 05 46 22 19 36.



LES MATHES

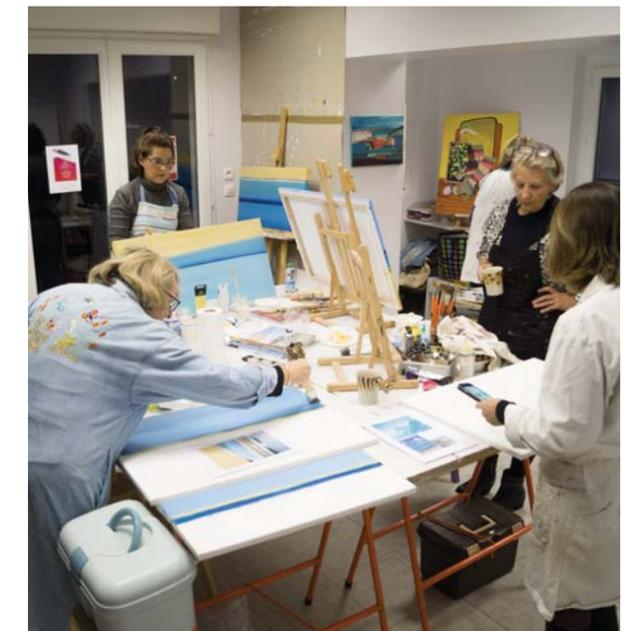
Les arts gagnent du terrain

Un atelier d'art a ouvert ses portes, derrière la mairie des Mathes, dans un ancien local des services techniques, restauré et aménagé par les employés municipaux. Inauguré au mois de novembre par Marie-Christine Gadreau, présidente de l'association Les Arts des Mathes, il accueille débutants et talents confirmés sous la tutelle de Katia Boumard-Lévêque, professeur de peinture. Celle-ci initie adultes et enfants aux différentes techniques, et donne aussi des cours d'art thérapie, en mettant « l'art au service du soin ».



■ Atelier de peinture, rue des Demoiselles, Les Mathes.

Cours à l'année pour les adultes le mercredi de 14 à 17 heures et de 17 à 20 heures. Pour les enfants, le samedi de 10 à 12 heures. Contact : Katia Boumard-Lévêque, 06 64 37 69 16.





Collection Eric RENOUX / Éditions Bonne Anse

« J'ai vu les lueurs et les bombes qui tombaient partout »

Il y a soixante-dix ans, Royan était anéantie. Dans la nuit du 4 au 5 janvier 1945, 347 bombardiers ont largué plus de 1 500 tonnes de bombes sur la ville en deux vagues successives. Sous les décombres, plus de 1 000 victimes, mortes ou blessées. Alice Naulin avait alors 24 ans. Elle fait partie des témoins, aujourd'hui peu nombreux, qui ont vécu cette nuit d'apocalypse. Nous publions son témoignage, recueilli au cours de ces dernières années par les journalistes Bruno Sanogo et Didier Piganeau.

« Chaque semaine, un avion venant d'Allemagne survolait la région pour parachuter du courrier aux occupants. On était habitués à entendre le bruit des moteurs. Ce jour-là, le 5 janvier 1945, à 4 heures du matin, quand nous avons entendu les ronronnements d'avions, nous avons tous pensé qu'il s'agissait de l'avion postal. Sauf que tout d'un coup, c'était très éclairé. On a entendu un grand bruit et les bombes nous sont tombées dessus. Je me trouvais à Royan par hasard, dans la famille de mon fiancé, parce qu'ils étaient tous malades. Il fallait faire la queue une heure ou deux pour avoir un morceau de pain noir. On avait très faim, il fallait venir les aider et c'est comme cela que je me suis trouvée à Royan, sous les bombes.

LES PREMIÈRES BOMBES. Quand les premières bombes sont tombées, j'étais dans la chambre au premier étage dans la maison de ma future belle famille. Je n'ai pas tout de suite compris ce qu'il se passait, c'est allé très vite. Tout d'un coup la fenêtre a été arrachée et est tombée sur mon lit. Paf ! À ce moment-là, j'ai vu les lueurs et les bombes qui tombaient partout. J'étais terrorisée. Je suis descendue en criant ma peur, et quand je suis arrivée en bas de l'escalier, j'ai trouvé la vieille tante qui était complètement affolée. Je l'ai prise dans mes bras pour la consoler et ma peur est partie. On s'est mises sous une toute petite table pour être à l'abri, mais les murs nous sont tombés sur la tête. J'étais à moitié assommée et nous sommes restées là le temps du bombardement, à peine abritées là-dessous. Un voisin est arrivé pour m'aider à déblayer les cailloux et sortir les blessés qui étaient sous les ruines. Nous n'avons jamais pu sortir le père de mon fiancé des décombres. On pense qu'il était déjà mort. On n'entendait plus rien....



Alice Naulin, rencontrée chez elle, il y a deux ans, par le journaliste Didier Piganeau, montre la photo de la maison où elle se trouvait cette nuit du 5 janvier 1945. © Didier Piganeau.

ATTENTION, RETOUR. Et puis, est arrivé un soldat allemand qui nous a dit : « attention, dans une heure, retour ». Ce qui voulait dire qu'un deuxième bombardement allait se préparer. Effectivement, une heure après, on a vu arriver des avions qui lançaient des fusées éclairantes. La ville était entièrement entourée par toutes ces lumières brillantes quand sont arrivés les bombardiers. Il était cinq heures du matin, et nous étions en pyjamas et chemises de nuit, pieds nus dans la neige. Nous avons pu nous mettre à l'abri dans ce qui restait d'une porte. Les pierres tombaient de partout. »

Quand tout danger a été écarté, la jeune femme a pu trouver des vêtements et, avec les rescapés, elle s'est dirigée vers l'hôpital Sainte-Marthe de Pontailiac. « Il a fallu une heure pour y arriver, les bombes avaient creusé des cratères énormes, toutes les rues étaient bouchées. » À l'hôpital, Alice, légèrement blessée à la tête et aux mains, reçoit des soins sommaires. « Pas question de recoudre les petites plaies, les médecins n'avaient pas assez de fil. » Une énorme solidarité naît entre les habitants des communes voisines et les rescapés. C'est ainsi qu'Alice et Émile sont recueillis par une famille de Saint-Sulpice-de-Royan. « Nous sommes restés plusieurs jours et puis les autorités nous ont fait savoir que nous allions être hébergés en Charente. Mais si nous ne voulions pas être séparés avec Émile, il fallait être mariés. Voilà comment nous nous sommes mariés le 16 janvier 1945 ! »

Alice vit aujourd'hui à Saint-Palais. Cette histoire qui a bouleversé sa vie, elle a mis longtemps à pouvoir la raconter, même à ses proches. « C'était triste et très difficile. C'est pour ça que je n'aime pas en parler. » En 2005, à l'invitation du musée de Royan, Alice a pourtant accepté d'intervenir dans plusieurs écoles et collèges du territoire, pour transmettre cette mémoire aux jeunes générations.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DU BOMBARDEMENT DE ROYAN :

- Bombardement et libération de la poche de Royan, de Marie-Anne Bouchet-Roy, Editions Bonne Anse ;
- Royan, 5 janvier 1945, de Guy Binot, Geste Editions ;
- Importante iconographie sur la ville détruite sur le site www.c-royan.com



UNE PLAQUE DU SOUVENIR POUR LES 442 VICTIMES DU BOMBARDEMENT

Demandée depuis plusieurs années par certains royannais comme Michel Servit ou l'historien Guy Binot, une plaque du souvenir en mémoire des victimes du bombardement a été inaugurée le 5 janvier 2015 devant l'église Notre-Dame de Royan. Elle reproduit une photo géante de la ville dévastée avec cette légende : « Vous qui passez ici, devant cette « cathédrale de béton », symbole de la renaissance de Royan, ayez une pensée pour les 442 victimes de l'inutile et tragique bombardement du 5 janvier 1945. Nous ne les oublierons jamais ! »

Les Hauts de Talmont : le choix de la biodynamie

Premier viticulteur de Charente-Maritime à tenter l'aventure biodynamique, Lionel Gardrat cueille aujourd'hui les fruits de son engagement sur « les hauteurs de Talmont ». Un choix assumé pour ce converti qui tente de réduire l'impact environnemental et d'améliorer la qualité de son vin, tout en recherchant davantage d'harmonie dans son métier. Rencontre.

Commençons par y voir plus clair... La différence entre « biologique » et « biodynamie » ?

- Et si on commençait par la « conventionnelle »... utilisée encore à plus de 99 % dans notre département ! Ce système emploie tout un arsenal de produits issus de la pétrochimie pour lutter contre les maladies (oïdium et mildiou), et contre les adventices (mauvaises herbes). La viticulture bio, c'est la même chose, SAUF que vous n'avez pas le droit d'utiliser des molécules de synthèse (produits chimiques). On emploie beaucoup de cuivre et de soufre. En biodynamie, le raisonnement est complètement différent : on ne lutte contre rien. On essaie de réintégrer la vie dans la culture.

« IL S'AGIT DE RECONNECTER LE VIGNOBLE AVEC SES FORCES DE VIE. »

L'approche est donc ici plus globale ?

- Oui et surtout plus respectueuse. Avec tous les produits qu'on lui a donnés (en conventionnel et en bio), arrive un moment où la terre s'affaiblit (comme si on donnait en permanence des antibiotiques à une personne). À travers la biodynamie, on essaie de remettre la vie dans son milieu, de reconnecter le vignoble avec « ses forces de vie » (terme utilisé en biodynamie). Les échanges entre la vigne et son terroir (terre/air) sont stimulés et intensifiés.

Comment s'est produit chez vous le déclic ?

- Grâce à un ami restaurateur. Lors d'une dégustation à l'aveugle, je me suis arrêté plusieurs fois sur des vins en biodynamie. Un vrai déclic. Je me suis dit : « là, y a un truc ».

Pourquoi ne pas être passé à la culture biologique plus simplement ?

- Je ne voyais pas d'évolution majeure dans la bio... La biodynamie va beaucoup plus loin.

Quelles raisons vous ont finalement poussé à vous diriger vers la biodynamie ?

- Une réelle démarche personnelle. La curiosité aussi, l'envie de tester.

Certains y verraient une démarche purement marketing...

- Chacun pense ce qu'il veut. Ma démarche reste essentiellement qualitative. La vigne fait partie de la culture française, même si elle n'est pas du tout mise en valeur par notre pays et déclenche aussi des passions chez le lobby anti-vin ! Le vin en biodynamie communique en plus quelque chose d'authentique et de plus profond...

Comment vous êtes-vous préparé à la biodynamie ?

- J'ai bouquiné, j'ai rencontré des gens, j'ai fait des stages.

Pourquoi ne pas avoir entamé l'expérimentation à Cozes, sur le domaine familial ?

- Le choix de ce mode de culture demande de bien en maîtriser et d'en respecter les étapes. Il faut du temps. Il représente aussi un risque financier. J'ai choisi d'appliquer les pratiques biodynamiques (avec l'aval de mes deux associés), à une structure beaucoup plus petite. Il y a 5,4 hectares de vignoble avec Les Hauts de Talmont, contre 40 hectares à Cozes.

Les pratiques biodynamiques se basent sur des « rythmes » (lunaires, etc.). En tant que viticulteur et chef d'entreprise, le vôtre a également dû changer...

- Oui. Pour avoir les meilleurs résultats, le calendrier biodynamique vous indique les interventions à mener à des heures précises, avant le lever du soleil par exemple. On attend notamment la bonne configuration (opposition Lune/Saturne) pour préparer la « 501 », une préparation essentielle à base de silice de corne. On la pulvérise sur la vigne pendant sa période végétative. La pratique biodynamique s'appuie en fait sur deux préparations : la 500, à base de bouse de vache, et la 501 (silice).

Les traitements ne sont donc pas exclus de la démarche ?

- Non, on est toujours obligé d'en faire un minimum, sauf qu'ici on essaie de renforcer les défenses de la plante, grâce à d'autres plantes entre autres. On utilise par exemple deux fois moins de cuivre qu'en bio...

« DES ORCHIDÉES SAUVAGES SONT RÉAPPARUES DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE. »

Que donne votre dernière récolte ?

- C'est notre plus belle récolte depuis 2005. Les deux premières années ont été plus compliquées... En biodynamie, ils nous disent qu'il faut trois ans environ pour mesurer les effets. J'ai commencé en

2012, ma récolte a été certifiée en 2014. Elle est magnifique, la qualité est exceptionnelle.

Quelle certification ?

- La production est certifiée biologique par Ecocert, et la biodynamie par Demeter.

Et vous, avez-vous trouvé votre « équilibre » à travers la biodynamie ?

- J'ai eu l'impression de « retrouver mes vignes ». Un vrai plaisir, je me régale. Dès la première année à Talmont, des orchidées sauvages sont réapparues...

Et entre vos deux sites, entre deux vignobles cultivés différemment ?

- En réalité je n'ai plus beaucoup le temps d'aller dans les vignes à Cozes. Mais on essaie d'y travailler toujours plus « proprement », avec moins d'intrants chimiques. Le but, c'est de poursuivre les efforts à Talmont et d'observer ce qu'il s'y passe. Plus tard, je verrai ce qu'on peut faire à Cozes pour les vins de pays...

Des projets ?

- Monter un chai à Talmont (tout est prêt, un beau projet). Ce qui nous permettra de gérer notre récolte sur place, et aussi de recevoir le public dans de meilleures conditions. Les gens pourront enfin voir que l'on peut produire du bon vin différemment.

www.leshautsdetalmont.com

BIO MAIS AUSSI... « DYNAMIQUE »

En 1924, des agriculteurs et agronomes, préoccupés par la baisse de qualité des plantes cultivées font appel à Rudolf Steiner. Ce philosophe et scientifique d'origine autrichienne s'inquiète de voir se développer de nouvelles techniques agricoles - notamment l'usage des engrais chimiques - « menant à la dégradation des sols et des aliments ». Concevant la Terre comme « un être vivant », il indique des moyens pour remédier à ces problématiques environnementales.

Sa méthode de culture peut se résumer selon les trois points suivants :

- 1 - Valoriser le sol et la plante grâce à des préparations issues de matières végétales, animales et minérales ;
- 2 - Appliquer ces préparations à des moments précis dans le cycle de l'année : la partie « dynamique ».
- 3 - Travailler le sol par des labours et des griffages.



Daniel Volette et Evelyne Sauzedde, adjoints techniques de Talmont, devant le panneau « Terre Saine » à l'entrée du village.

Après Etaules, Saujon et Saint-Georges-de-Didonne, Talmont-sur-Gironde vient de signer la charte Terre Saine Poitou-Charentes, qui invite les communes et les établissements publics intercommunaux à participer à la réduction des pesticides dans la région.

Dès 2009, Etaules et Saujon ont fait partie des premières communes de la région à signer la Charte Terre saine « votre commune sans pesticide » élaborée par la Région. Elles ont été rejointes en 2010 par Saint-Georges-de-Didonne, et plus récemment par Talmont, en fin d'année 2014. Les signataires s'engagent à renoncer progressivement et durablement à l'usage des pesticides, en privilégiant des techniques préventives ou alternatives, pour atteindre à terme la suppression totale des pesticides.

Pour Talmont, ce ne sera pas trop compliqué. « Cela fait entre quinze et vingt ans que la commune n'utilise plus aucun produit chimique pour ses espaces verts, que ce soit des engrais, des désherbants ou des insecticides, indique Evelyne Sauzedde, cantonnière de l'un des plus beaux villages de France. Nous le faisons pour une simple raison. Entre l'estuaire et le marais, notre commune est entourée d'eau. Tout ce qui est jeté sur le sol se retrouve dans la mer ou la nappe phréatique, et au final dans notre alimentation et notre corps. » Pour se passer des désherbants, Evelyne et son collègue Daniel Volette font « tout à la main ». Ils privilégient aussi

les plantes endémiques, originaires de la région, aux espèces exotiques plus gourmandes en eau ou en engrais : ces roses trémières que l'on retrouve sur toutes les cartes postales de Talmont, mais aussi les giroflées, sauge, romarin onagre et autres valériane. « Cette charte honore les communes qui sensibilisent les habitants et les commerçants à la nécessité de protéger l'environnement en n'utilisant que des produits naturels, ajoute Stéphane Loth, le maire de Talmont. C'est le souci quotidien de tout un chacun, parce que l'avenir de nos enfants en dépend. »

SEPT COMMUNES DANS LE PALMARÈS DES VILLES FLEURIES

Sept communes de l'agglomération Royan Atlantique figurent au palmarès 2014 du label « Villes et villages fleuris en Poitou-Charentes ». Breuillet fait son entrée parmi les lauréats en obtenant sa première fleur, et rejoint ainsi Talmont-sur-Gironde et Vaux-sur-Mer. La commune des Mathes-La Palmyre décroche cette année une deuxième fleur, tandis que Saint-Palais-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne conservent leurs deux fleurs. Avec ses quatre fleurs, la ville de Royan reste dans l'élite départementale, avec Saintes et Marans.

Un jardin sans pesticide, c'est possible



La loi Labbé (février 2014) interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les institutions publiques à partir de 2020 et par les particuliers à partir de 2022. Vous aussi, grâce à des gestes simples et de bon sens, vous pouvez vous passer de pesticide dans votre jardin, en privilégiant des techniques de jardinage qui respectent l'équilibre de la nature. En voici quelques-unes.

La pelouse. Choisissez un gazon rustique et facile d'entretien, qui résistera mieux à la sécheresse et au piétinement. Contre la mousse et le trèfle, tondez plus haut (6 à 8 cm), utilisez un scarificateur pour enlever la mousse et aérer la terre. Vous pouvez aussi accepter

une pelouse naturellement fleurie (pâquerettes, primevères) qui favorise les insectes utiles au jardin.

Les allées, cours, terrasses. Contre les herbes indésirables, disposez un géotextile sous les gravillons, désherbez avec de l'eau bouillante ou en utilisant la méthode PTB : « prends ta binette ».

Les haies, arbustes, arbres et fleurs. Sélectionnez des plantes et des variétés adaptées au type de sol, à l'orientation de votre jardin et au climat ; privilégiez les plantes vivaces, économes en eau et en entretien au printemps. Contre l'herbe dans les parterres : utilisez des paillages naturels et des plantes couvre-sol (petite pervenche, marjolaine rampante, géranium botanique). Contre les maladies : surveillez les plantations et supprimez les parties contaminées. Privilégiez l'arrosage au pied des plantations plutôt qu'en aspersion. Contre les ravageurs : rendez votre massif accueillant pour les insectes utiles. Les larves de coccinelles et de syrphes mangent jusqu'à une centaine de pucerons par jour. Le hériçon se nourrit de limaces, la musaraigne d'insectes, de limaces, de larves...

Le potager. Contre les herbes indésirables, paillez toutes les surfaces nues (broyat de haie, tonte de pelouse sèche, feuilles mortes...), ce qui économise l'eau, enlève des herbes indésirables et favorise la vie biologique du sol. Contre les maladies et ravageurs : découragez les limaces et escargots en épandant autour des légumes des cendres de bois, de la sciure de bois ou des coquilles d'œuf. Posez des filets ou voiles anti-insectes pour protéger carottes et navets des

attaques de mouches. Évitez de mettre plusieurs années de suite des légumes de même famille au même endroit : la rotation des cultures évite la multiplication des parasites, des mauvaises herbes et des maladies propres à chaque plante.

Plusieurs guides vous donneront des conseils pour jardiner sans pesticide sur le site :

www.terresaine-poitou-charentes.fr

LA FRANCE, PREMIER UTILISATEUR DE PESTICIDES EN EUROPE

Avec près de 75 000 tonnes par an, la France est le troisième consommateur mondial de pesticides et le premier en Europe. Même si les quantités utilisées dans les jardins privés et espaces verts ne représentent que 10 % des pesticides employés en France, leur impact est loin d'être négligeable. Un gramme de molécule de pesticide rend non potable 10 millions de litres d'eau. Sur le bassin Adour-Garonne, le mauvais état de la moitié des nappes d'eaux souterraines est lié à des problèmes de pesticides. Depuis 2003, en application avec la réglementation européenne, les molécules les plus toxiques sont peu à peu retirées du marché pour cause d'effets graves sur les écosystèmes et sur la santé humaine. Absorbés par le corps, ils peuvent provoquer des effets immédiats (maux de tête, irritations, nausées, fatigue...) ou à plus long terme : cancers, dérèglements des systèmes reproducteur, endocrinien, immunitaire ou nerveux.

45 km en forêt

Une participation record : le 18 janvier, 450 vététistes ont participé à la onzième édition de la randonnée VTT des Ajoncs, organisée par l'Union sportive trembladaise dans la forêt de la Coubre.



1 600 participants au trail

Le 15 février, 1 300 coureurs et 300 marcheurs ont pris le départ de la sixième édition du trail de la Côte sauvage, organisée par le club trembladais Charente-Maritime Orientation. Au programme : deux parcours vallonnés de 18 et 28 km, bouclés en respectivement 1h09 et 1h50 par les plus rapides. Qui dit mieux ?



Une mobilisation sans précédent

Le rendez-vous des grands enfants

Batman, Far West, chevaliers, hobbits, Star Wars ou Léo City : à Saint-Palais-sur-Mer, pendant les vacances de Noël, entre 300 et 400 personnes par jour ont pu apprécier l'impressionnante collection de légo de Yann Hachin, qui a exposé plus de 100 000 pièces à la salle des fêtes.



Des milliers de personnes se sont rassemblées dans les communes du territoire pour rendre hommage aux dix-sept victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et de la prise d'otages, porte de Vincennes à Paris. Elles étaient 3 000 dans les rues de Royan, le 9 janvier, et encore 2 000 sur la plage du Chay, le 11 janvier, réunies autour d'un « beach art » pour défendre la liberté d'expression, à l'invitation de l'artiste Jbenart. La commune de La Tremblade a de son côté décidé de baptiser l'une de ses places « Place Je suis Charlie », en posant une plaque dévoilée le 10 janvier par Jean-Pierre Tallieu, le maire de la commune.



La Tremblade



Royan



Saujon

BROCANTES - BOURSES - SALONS

Arvert

5 avril : Bourse aux poissons.
26 avril : Brocante du comité des fêtes d'Avallon.
20 mai : Marché du Printemps des plantes.
6 juin : Vide-grenier brocante Le Manoir Emilie.

Barzan

14 mai : Brocante de l'Ascension.

Breuillet

24 mai : Brocante au parc.

Épargnes

10 mai : Brocante de l'association Pour Eux.
17 mai : Bourse aux Plantes, Comité des Fêtes.

Étaules

8 mai : 14^{ème} grande Brocante et vide-grenier de l'Office de Tourisme.

L'Éguille

19 avril : Brocante vide-grenier sur le port.

La Palmyre

6 juin : Vide-grenier. Centre ville.

La Tremblade

11-13 avril : 43^{ème} Salon national du matériel conchylicole aquacole pêche.
24 mai : Brocante Place Faure Marchand.
31 mai : Vide-grenier à côté du stade de rugby.

Les Mathes

14 mai : Marché traditionnel, brocante & vide grenier.

Médias

16 mai : Grande brocante des associations.

Mornac-sur-Seudre

26 avril : Brocante. Port - Les Halles.



Mortagne-sur-Gironde

1^{er} mai : Brocante du Muguet. Sur le port.
14 juin : Vide-grenier. Sur le port.

Ronce-les-Bains

4-6 avril : 4^{ème} Salon du Véhicule d'Occasion Voiture Moto Camping Car.
1^{er}-3 mai : Salon des Plantes et des saveurs. Place du Marché.

Royan

11 & 12 avril : 24^{ème} Bourse des collectionneurs. Palais des Congrès.
12 avril : Brocante vide-grenier. École Jean Papeau.
18 & 19 avril : Salon Habitat. Palais des Congrès.
19 avril : Vide-grenier. 20, rue du Champ des oiseaux.

26 avril : Brocante Pontaillac.

24 mai : Brocante du Lions de Royan. Place Kerimel de Kerveno.

Saint Romain-de-Benet

12 avril : Brocante place de l'église.

Saint Sulpice-de Royan

17 mai : Brocante.

Saujon

11 avril : Bourse aux vêtements et puériculture. Salle Carnot.
12 avril : Vide-grenier, parking du collège.
1^{er} mai : Vide-grenier du GASS. La Taillée verte.
3 mai : Vide-grenier. Route des écluses.
7 juin : Vide-grenier Crèche mini-plumes. La Taillée verte.

Semussac

5 avril : Brocante avec le Team Littoral Tout terrain.
25 avril : Bourse aux livres, Patrimoine & Partage.
26 avril : Brocante du Basket.
14 mai : Brocante du Foot.
31 mai : Brocante de l'Amicale bouliste.
14 juin : Brocante, traditions vie rurale.

COMPETITIONS SPORTIVES

Cozes

12 avril : Duathlon. Individuel et équipes relais. 14h30. Vélo Club de Cyclotourisme et Footing Club de Cozes.

Étaules

12 avril : Course cycliste UFOLEP. 1^{er} départ à 13h30. Avenir Cycliste Etaulais.

La Palmyre

6 & 26 avril - 3 & 24 mai : Courses hippiques. À partir de 14h. Hippodrome Royan Atlantique.

Pays Royannais

2 mai : 1^{ère} édition du MARATHON Royan Côte de Beauté. Association 17 Soupapes. 4 communes traversées : Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer et La Palmyre. 3 formules : marathon solo, marathon duo, marathon relais x4. Départ à 8h30 sur le Port de Royan.



15-17 mai : Grand Prix de Golf de Royan, Maine Gaudin (St Palais).

Royan

5-7 juin : 4^e Festival des sports urbains. Au skate park.

Saint Palais-sur-Mer

24 mai : 21^{ème} Course du Pont du Diable-Yannick Montus. Départs 7 km à 9h15, 21 km à 9h.
14 juin : 2^{ème} Buud longboard skate Contest. Parc de loisirs Raymond Vignes.

Semussac

Du 15 au 28 juin : Tournoi de tennis.

LOISIRS & CONFÉRENCES

Arvert

9 avril : Les zones humides en presqu'île d'Arvert. 20h salle des fêtes.
28 mai : Gestion de l'eau douce. 20h salle des fêtes.

Les mardis tous les quinze jours : Pétanque au boulodrome du parc de loisirs, 15h.

Breuillet

19 avril : Les Jardins de Breuillet. Parc de Loisirs, pour des rencontres botaniques.

Étaules

9 juin : Pétanque en doublettes. Concours 13h30-19h. Atelier pétanque du Foyer Rural.

La Palmyre

28 avril : Atelier cerf-volants. 10h-12h. RDV à l'Office de Tourisme.

Mornac-sur-Seudre

31 mai : Rando VTT-Cyclo. Club de Mornac. 15/30 km. RDV au port à 8h.

Mortagne-sur-Gironde

2 mai : 8^{ème} Concours de flippers. La Maison du Meunier.

Saint Georges-de-Didonne

16 avril : Atelier d'écriture. De 18h à 20h, haïku, médiathèque municipale - Relais de la Côte de Beauté.

6 juin : Conférence « Le Caravage » de Laurence Chanchorle, Professeure d'histoire de l'art. Salle Bleue. 5€

11 juin : Conférence de Yannis Suire, conservateur du patrimoine à la Région Poitou-Charentes. 20h30 Salle Bleue - Gratuit. L'inventaire du patrimoine de Saint-Georges-de-Didonne et du front de mer de Royan.

Saint Palais-sur-Mer

Avril, mai & juin : Stand-up paddle. Sorties hebdomadaires baie de Nauzan. Avec l'École de Voile. Rens : 05 46 23 22 58

30 avril, 4 & 9 mai : Char à voile, initiation-découverte, plage de la Grande Côte de 10h30 à 12h. Avec l'École de Voile.

13 juin : Randonnée Gourmande organisée par le Rotary Club de Royan avec la participation de St-Palais et Vaux. 10km environ. Bénéfices reversés au Handicap. Départ à partir de 18h. Rens : 05 46 23 22 58

Vaux-sur-Mer

17 avril : Les bombardements alliés sur les poches de l'Atlantique et la libération de la poche de Royan, avec deux historiens. 18h30, salle Equinoxe.

ART & CULTURE

Arces-sur-Gironde

25 & 26 avril : Théâtre. Samedi à 20h30, dimanche à 15h - Salle des fêtes.

Arvert

11 avril : Théâtre. L'éducation de Rita, par la Cie ARSCENIC. 20h30 - Salle des fêtes.

30 mai : Gospel. 20h30 à la salle des fêtes. La Puce à l'Oreille, chœur de Gospel de La Rochelle.

Barzan

11 juin : Jeudis musicaux. Duo de violoncelle/piano à l'église. 21h.

COZES

Festival Plein Sud du 7 au 30 avril 2015

- 1^{ère} semaine : Artisanat & arts plastiques. Marché africain le week-end.

- 2^{ème} semaine : Rencontre entre associations de solidarité internationale et conférence au Relais à St-Georges-de-Didonne le week-end.

- 3^{ème} semaine : Arts de la scène, musique et danse. Dîner-spectacle au Logis de Sorlut le week-end.

- 4^{ème} semaine : Cinéma plein air à Rochefort lors de la dernière soirée.

Pendant toute la durée du festival : expo d'art contemporain africain au Relais de la Côte de Beauté à St-Georges-de-Didonne.

Étaules

30 mai & 6 juin : Café-théâtre avec l'atelier théâtre du foyer rural. 20h30 - Salle municipale.

La Tremblade

17 avril : Concert classique. Grand Chœur de l'Abbaye-aux-dames. 21h au Foyer Culturel.

26 avril : Théâtre. Tempête à l'étude, par Sèvres-en-Scène. 15h30 au Foyer Culturel.

Les Mathes

7 juin : Chorale. Avec le groupe vocal Nuances. Espace Multi-Loisirs. Gratuit.

Mornac-sur-Seudre

8-17 mai : Festival du conte. La Babayaga.

Royan

4 avril : Chanson française. Le Santon d'Or. 20h30 - Salle de Spectacle.

9 avril : Théâtre. Marguerite et moi, par la Cie Métromouvance. 20h30 - Salle de Spectacle.

17 avril : Ciné-concert. En plein dans l'œil. 20h30. Salle de Spectacle.

21 avril : Quintet à cordes. 20h30. Salle de Spectacle.

23 avril : Hommage à Michel Petrucciani. 20h45. Hôtel Cordouan - Thalazur.

Saint Georges-de-Didonne

3 avril : Barcella en concert. 20h30 Salle Bleue - Relais de la Côte de Beauté.

10 mai : Doggerbanks en concert (scènes ouvertes). 11h au Belvédère, face au Relais de la Côte de Beauté.

13-17 mai : Rénathea. Salle Bleue. Rencontre nationale de théâtre. Entrée libre. Nombre de places limité.

31 mai & 7 juin : Duo rétro avec Fa Si La Dansez (scènes ouvertes). 11h au Belvédère.

4 juin : Ouverture des Jeudis musicaux. Nemanja Radulovic (violin) et les Trilles du Diable - 20h30 à l'Éguille.

Saint Palais-sur-Mer

11 & 18 avril : Théâtre. L'école de théâtre fête ses 20 ans - 21h à la salle des fêtes. Entrée libre.

13-17 avril : Musique. Semaine électro proposée par le Conservatoire.

7 mai : Concert Jazz new Orléans avec « Les mercenaires ». Salle des fêtes, en soirée.

29-31 mai : Festival Histoire de Chœurs. 4 concerts. Rens : mairie 05 46 23 56 85

9 juin : Gala de danse par le Conservatoire du Centre Culturel de St Palais.

15 juin : Portes ouvertes au Centre Culturel Boris Vian, conservatoire et école de théâtre.

Vaux-sur-Mer

17 avril : Spectacle avec vidéo-projection artistique par la Cie Onirik, sur la façade de la mairie. 20h30.

2 mai : 3^{ème} Concours Images in Vaux. Photo, vidéo et peinture sur le thème «les jeux». 18h - Salle Equinoxe. Inscriptions avant le 24 avril.

FÊTES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

1^{er} mai : Fête de l'Aillet.

23 & 24 mai : 25^{ème} Fête des Fleurs.

Arvert

12-14 juin : Frairie d'Avallon.

Breuillet

5 avril : Chasse aux œufs.

29 mai : Fête des voisins.



Cozes

18 & 19 avril : Festival des bandas, fanfares et majorettes.

Épargnes

11 avril : Kermesse Chasse à l'œuf. Pour les écoles du RPI : Arces, Barzan, Chenac-St Seurin d'Uzet et Epargnes.

6 juin : Soirée entrecôtes & bal en plein air. Comité des fêtes.

Étaules

9 mai : Rassemblement Harley Davidson et voitures américaines. À partir de 14h - Place du Champ de foire. Avec L'Antre-potes. Stands. Concerts de 16h à 20h. Restauration midi et soir. Rens : 05 46 76 44 17.

16 mai : Repas dansant du comité de jumelage Etaules/ Kembs. Salle municipale. Soirée paëlla.

31 mai : 3^{ème} Zumba Party au profit des écoles d'Etaules. De 10h30 à 11h30. Stade et salle omnisports. 6 €.

13 juin : Repas dansant 19h30 salle municipale. Au profit de l'association l'Arbre Vert - coopération Nord Sud qui finance des projets à Tenkodogo au Burkina Faso. Réservation : Dominique DION : 05 46 75 66 83.

L'Éguille

30 mai : Soirée moules-frites.

7 juin : Kermesse.

La Palmyre

6 avril : Fêtes de Pâques. 10h-13h. Gratuit. Centre ville.

27 avril : Concours châteaux de sable. 10h30. Plage. Gratuit.

2 & 3 mai : Nautisme en fête. Portes ouvertes à la Base Nautique. Gratuit.

16 mai : Soirée danses latines. 21h30. Square de l'Océan, Plage de La Palmyre. Gratuit.

Mornac-sur-Seudre

18 avril : Journée du printemps de Seudre. Pour découvrir le marais et ses alentours.

3 mai : Fêtes romanes. À partir de 12h30. Taverne, animations de rue.

13 juin : Journée des marais à poissons. Démonstration sur le Marais. RDV au port à 9h30.

Mortagne-sur-Gironde

1^{er} mai : Balades en fermes bio d'Estuaire. Portes ouvertes à la Ferme de La Gravelle.

Royan

10 mai : La croisade des motards de Saintonge pour le sang. Port de Royan.

5-7 juin : Rendez-vous aux Jardins.

Saint Georges-de-Didonne

30 avril : Carnaval des enfants. Départ à 15h de l'école Jean Zay 1 pour une déambulation en centre-ville.

Saint Palais-sur-Mer

5 avril : 16^{ème} Balade des œufs.

11 avril-10 mai : Jeux créatifs vacances de Pâques. Rens à l'Office de tourisme au 05 46 23 22 58

15 mai : Rassemblement de Porsche 911 - Place de l'Océan, 18h30-1h. Rens : 05 46 22 94 42

Vaux-sur-Mer

6 juin : Fête de la Nature. 14h-18h, parc de la mairie.

Jusqu'au 15 avril : Des tulipes contre le cancer
 De 9h à 17h, à l'Aérodrome de Royan-Médias Les Clubs Lions de Royan, Royan Côte Atlantique et Saujon relancent la campagne « TULIPES ». Profit de la vente reversé à la Lutte contre le Cancer.

EXPOSITIONS

Arvert

19 avril : Aéromodélisme. Avec le MAC 17. Salle des fêtes.

Étaules

25 & 26 avril : Exposition artisanale. Salle municipale. Club de l'Age d'Or.

La Palmyre

2-9 mai : 70^{ème} anniversaire de la Libération de la Presqu'île d'Arvert 1945-2015. Les Mathes.

Royan

Jusqu'au 29 mars : Photographies & sculptures Thibault Hazelzet. Espace d'Art Contemporain, Quai Amiral Meyer.

Jusqu'au 30 avril : Photographies Julia Hasse, architecture. Galerie Louis Simon, Cours de l'Europe.

Jusqu'au 22 novembre : Photographies Fernand Braun. Musée de Royan.

Saint Georges-de-Didonne

7 mai-7 juin : Peintures de Marie-Joëlle de Broqua et sculptures en bronze de Chrystiane Charles. Relais de la Côte de Beauté.

23-25 mai : Reconstitution d'un campement militaire américain de la 2nde Guerre Mondiale, aux Jardins du Phare.

5-7 juin : Exposition Fait main. Avec l'association de créateurs & artisans Quelle Idée !

11 juin-10 juillet : Peintures de Claudette Vandermeeren et poteries. Relais de la Côte de Beauté.

Semussac

2 & 3 mai : Arts créatifs.

Vaux-sur-Mer

13-18 avril : Commémoration du 70^{ème} anniversaire du bombardement. Galerie St-Etienne.

Trucs & Astuces : les bons gestes à adopter

Les participants du défi « Familles à Energie Positive » ont tous les trucs et astuces pour réduire leurs consommations. Vous aussi, participez !

L'EAU

PRENDRE DES DOUCHES DE MOINS DE 5 MINUTES

Quand vous prenez une douche, vous consommez 2 à 4 fois moins d'eau qu'en prenant un bain. Cependant cela est vrai pour une douche de 5 minutes. Sachant que le débit d'une pomme de douche classique est de 15 à 20 litres par minute et qu'un bain nécessite 150 à 200 litres d'eau, une douche de 10 minutes revient au même qu'un bain ! Raison de plus pour choisir une pomme de douche à débit réduit qui fractionne les gouttes d'eau et permet de faire jusqu'à 50 % d'économies d'eau en maintenant le même confort. Important, il est nécessaire de couper l'eau lorsque l'on se fait un shampoing ou que l'on se savonne.

INSTALLER UNE CHASSE D'EAU À DOUBLE COMMANDES

Ce système permet de réaliser une économie d'eau de 45 à 60 % soit plus de 5000l/an/personne. À défaut de pouvoir installer cet équipement, il est également possible de réduire le volume de la chasse d'eau grâce à une éco-plaquette ou à une bouteille d'eau glissée dans le réservoir d'eau glissée dans le réservoir de volume. Attention : évitez les briques ; en se désagrégeant dans l'eau, celles-ci risquent de créer une usure prématurée des joints.

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

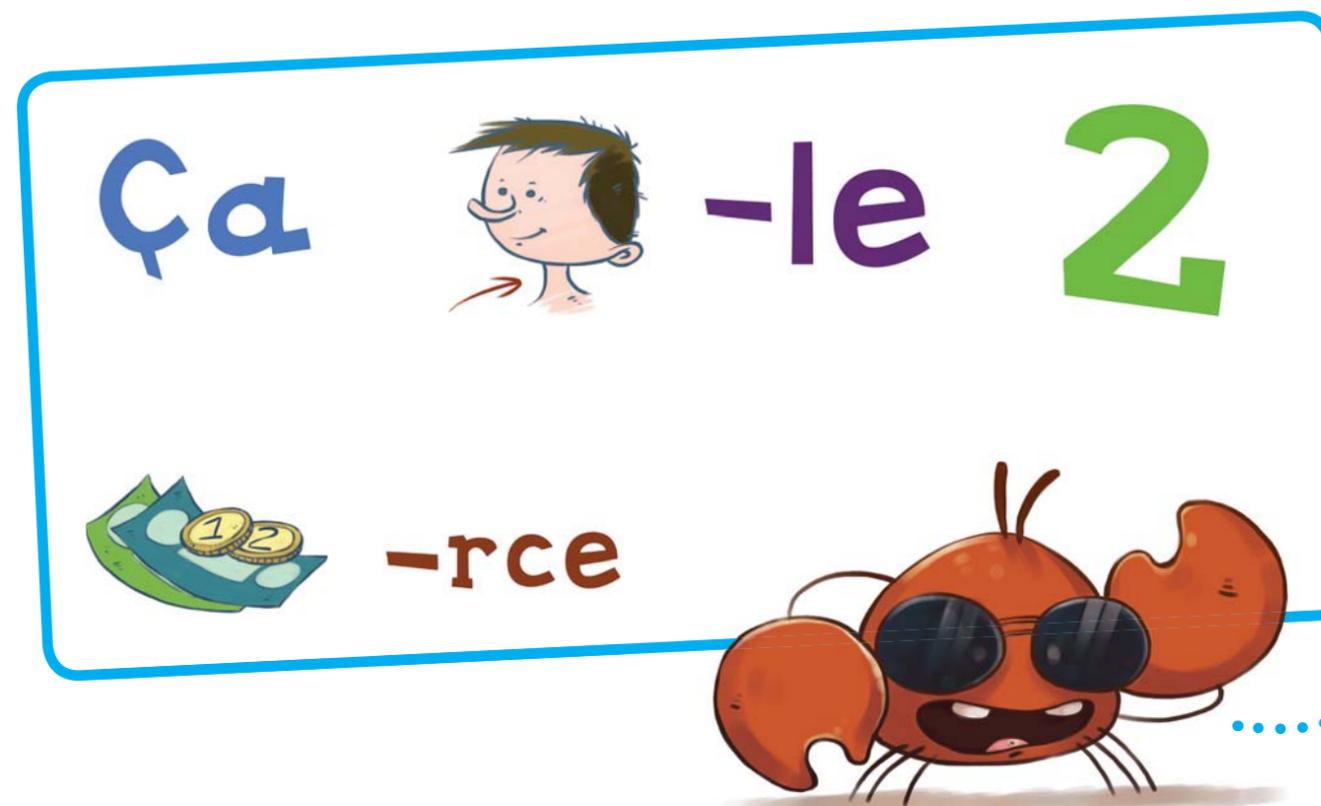
Il n'est pas forcément nécessaire d'installer une cuve et un matériel coûteux pour commencer à récupérer l'eau de pluie. Installez simplement un bac à la sortie de la gouttière de votre maison, vous disposerez déjà d'un apport suffisant pour assurer la plupart de vos usages extérieurs à la maison. Arroser ses plantes ou laver sa voiture avec cette eau récupérée permet de réaliser de grosses économies. Par exemple, on compte une consommation de 17l/m²/an pour les besoins d'arrosage du jardin.

Ces éco-gestes sont proposés dans le cadre du Défi « Familles à Energie Positive ».

Le rébus de Krabi

Pour profiter de la plage, préservons notre eau !

(Déchiffre ce que Krabi cherche à nous dire, à l'aide du rébus ci-dessous...)



Réponse : Ça coule 2 sources (Ça coule de source).



D'après une histoire de Lenia Major.



Bijou - mâle, 2 ans



Black - labrador mâle, 1 an ½

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h30 à 18h (horaires d'hiver).

Contact :
Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél. 05 46 05 47 45

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

24
mai

2015

Programme complet et liste des participants
sur www.agglo-royan.fr

Tél. 05 46 22 19 71



Chais d'ici

Portes ouvertes des vignerons de Royan Atlantique
Arvert - Breuillet - Épargnes - Mortagne-sur-Gironde - Sablonceaux - Saint-Romain-de-Benet

dim 24
mai 2015
Dégustations
Animations



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé